

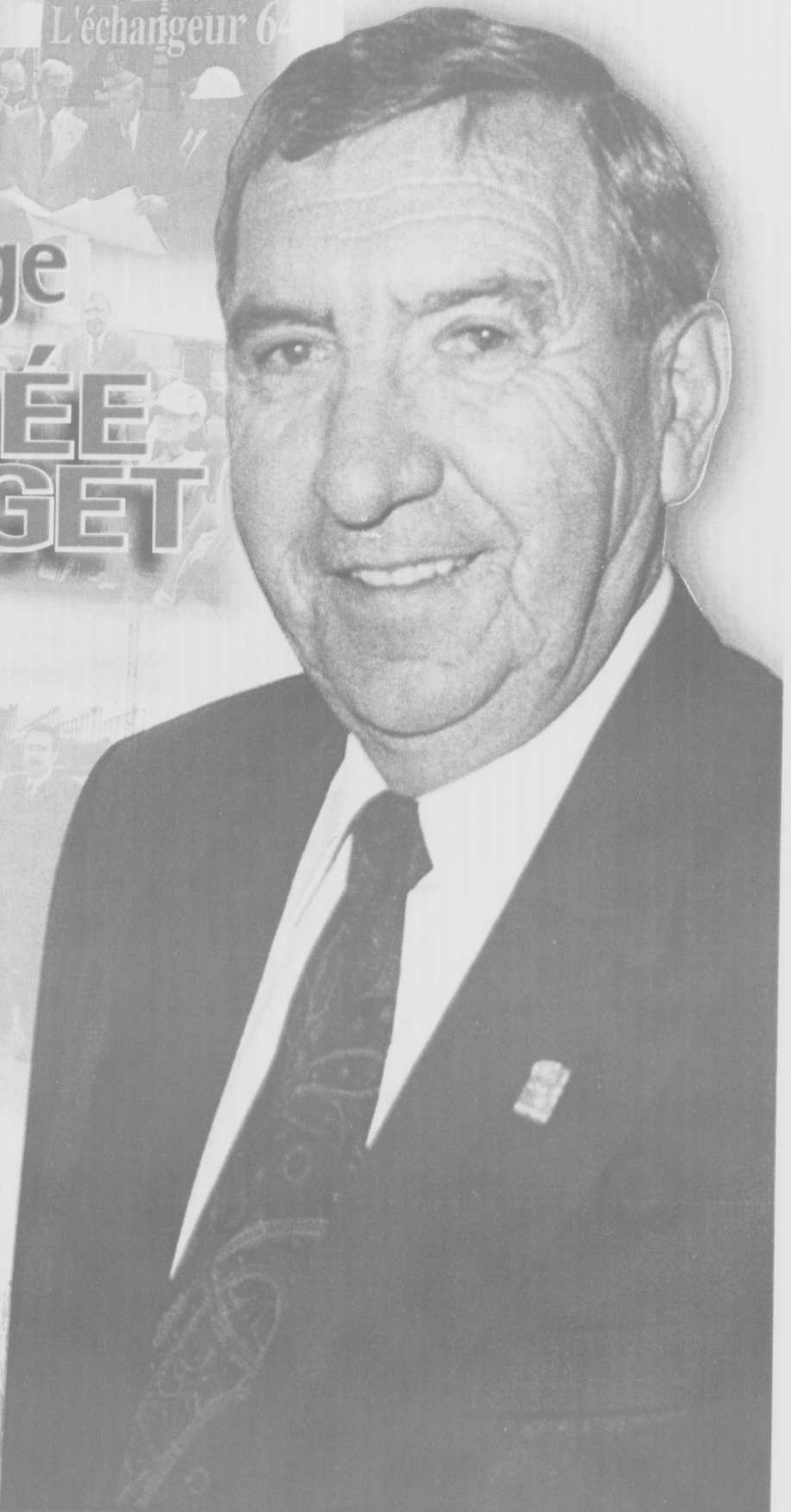
Mercredi 5 novembre 1997

L'échangeur 64

# Hommage à IRENÉE FORGET

23 années de  
présence,  
d'implication  
et de vision

Revue



*La Ville de Terrebonne  
salue les 23 années d'implication active  
de IRÉNÉE FORGET  
au service de la collectivité.*

Ville de  
**Terrebonne**



# HOMMAGE À MONSIEUR IRENÉE FORGET Maire de la Ville de Terrebonne

MERCI !

D'avoir consacré 20 ans à vos concitoyennes et concitoyens  
D'avoir rendu accessible la culture  
et valorisé notre patrimoine

De nous avoir offert une qualité de vie exceptionnelle  
D'avoir participé au développement des affaires de la région  
D'avoir alimenté la fierté de résider dans une si belle ville!

Vous méritez toute notre reconnaissance et gratitude pour  
l'héritage que vous nous laissez!



SOCIÉTÉ DE  
DÉVELOPPEMENT  
CULTUREL DE  
TERREBONNE

Les membres du conseil d'administration,  
le personnel du T.V.T. et de l'Île-des-Moulins  
André Shatskoff, président

## « Rien de grand ne s'est accompli dans le monde sans passion » (Hégel)

Grâce à sa passion,  
Monsieur Irenée Forget, Maire de la Ville de Terrebonne  
et préfet de la MRC Des Moulins,  
a participé au progrès économique de notre Ville,  
il s'est dévoué entièrement auprès de la population,  
il a contribué à l'épanouissement de la culture et à la  
préservation de notre patrimoine.

**Bravo et félicitations pour l'immense tâche accomplie!**



M. le maire Forget a reçu l'hommage de la Caisse à la dernière assemblée générale pour son dévouement. Ici avec la vice-présidente Rachel Lemire.



M. le maire a tenu à remercier la Caisse pour cet hommage.



Caisses populaire  
Desjardins Terrebonne André Shatskoff, directeur général  
**471-3735**

Le président, Maître Robert Gravel, les dirigeantes et dirigeants,  
le directeur général, monsieur André Shatskoff et le personnel  
de la Caisse populaire Desjardins Terrebonne.

# Mission accomplie pour Irénée Forget

S'IL Y A UN QUALIFICATIF pour cerner la personnalité du maire de Terrebonne, c'est sans aucun doute la ténacité dans l'élaboration et la suite de projets, allié à la maturité du jugement. Opiniâtre dans son action personnelle, adepte de la continuité, Irénée Forget a transposé ces principes de vie dans le milieu municipal dès son début en politique en 1974.

Le maire Forget, en vigie depuis plus de vingt ans, a démontré les qualités d'un capitaine qui sait qu'il rencontrera parfois des eaux calmes et, plus souvent qu'autrement, des mers agitées, l'obligeant à manoeuvrer avec prudence pour éviter les écueils. Car, au-delà des honneurs et de la notoriété, la politique moderne, comme celle du passé, est toujours un engrenage impitoyable qui broie une à une les illusions.

Le maire d'une ville comme Terrebonne avec ses 45 000 habitants, oblige son titulaire à des journées de travail incessant. Sa présence à la mairie, dans les entretiens avec les chefs de services et dans les rencontres nombreuses à l'extérieur, commandent une présence continue, indispensable pour régler les dossiers. Le maire de cette ville est tout à la fois gestionnaire responsable, directeur d'une entreprise quarante fois millionnaire, et ambassadeur itinérant de sa municipalité.



Son expérience des affaires municipales et sa connaissance encyclopédique de Terrebonne et de la région, ont été des atouts majeurs pour cette ville dans son développement harmonieux. Un tel bagage de savoir, une telle gestion serrée, seront des jalons importants pour qui lui succédera.

Irénée Forget a terminé son mandat ces jours-ci. C'est la fin d'une époque fertile en changements qu'il a toujours abordés dans la réflexion en vue du bien commun. Il laisse une succession en ordre et de nombreux projets qui devront être continués par son successeur et la nouvelle équipe. Ces objectifs seront le lot du prochain conseil municipal élu le 2 novembre qui aura le mandat de propulser Terrebonne dans le troisième millénaire.

Après plus de 20 années de labeur au service du public, Irénée Forget ne peut être blâmé de vouloir consacrer plus de temps à son épouse, à sa famille, à ses loisirs. Il veut faire halte, n'étant pas du genre à s'accrocher au pouvoir comme l'ont fait avant lui des maires qui n'ont pas su ou voulu céder au bon moment.

Monsieur l'ex-maire Forget, vous pouvez maintenant dire avec fierté: mission accomplie!

Aimé Despatis

## Descendant d'une famille de vieille souche à terrebonne

ISSU D'UNE FAMILLE DE VIEILLE SOUCHE de Saint-Louis-de-Terrebonne et Terrebonne, Irénée Forget est né le 24 août 1931. Il acquit sa formation académique au Collège Saint-Louis dirigé par les Clercs de Saint-Viateur, à Terrebonne.

Producteur agricole, propriétaire de l'importante «Ferme des Ancêtres», à l'entrée de la Côte de Terrebonne, il assumera pendant 25 ans la présidence du syndicat de secteur de l'union des producteurs agricoles et siégera au bureau d'administration de la Fédération de l'Union des producteurs agricoles des Laurentides pendant dix ans où il occupera le poste de vice-président. Il fut pendant cinq ans administrateur au sein de la Coopérative fédérée du Québec.

Irénée Forget s'est intéressé très tôt à la vie communautaire, sociale et politique de son milieu. Il choisit l'arène politique municipale de Saint-Louis-de-Terrebonne, et fut élu conseiller en 1974, mandat qu'il assumait jusqu'en mai 1977. Au décès du maire Louis-Gilles Ouimet, il fut élu maire pour terminer le mandat de celui-ci jusqu'en 1979; réélu sans opposition en 1979 et en 1983, il occupa le poste jusqu'en juin 1985, mois de la fusion avec Terrebonne. Irénée Forget dirigea son conseil durant ces années fertiles en événements majeurs. Municipalité rurale repliée sur elle-même mais ouverte au progrès, Saint-Louis-de-Terrebonne connut un développement résidentiel accéléré, sa population passant de 11 748 habitants en 1977 à plus de 17 500 en 1985.

Dès le début de son mandat et sans pour cela négliger la croissance de sa municipalité, il pri-

vilégia les échanges avec la Ville de Terrebonne et il n'eût de cesse que de tisser des liens étroits entre les deux municipalités afin d'en arriver à une fusion concrète dans le respect des valeurs locales et dans l'harmonie. Il ne lui aura fallu que quelques années pour atteindre cet objectif devenu un modèle de fusion de territoires au Québec. Il faut rappeler ici qu'après de nombreuses réunions entre les deux conseils, il obtint l'assentiment unanime des deux corps publics, sauf celui du maire Claude Desjardins de Terrebonne.

À la tête de cette ville, son action politique s'est étendue au plan régional. Il a été élu à la présidence de la préfecture en novembre 1983, un an après la fondation de la Municipalité régionale de comté (MRC) des Moulins (6 janvier 1982), et il a occupé ce poste jusqu'à la nomination de son successeur en novembre 1997.

Il a été à l'origine du regroupement des trois villes, Lachenaie, Mascouche, Terrebonne, pour la régionalisation de l'usine de filtration en créant la Régie d'aqueduc inter municipale des Moulins (RAIM), dont il fut président jusqu'à tout récemment.

Marié à Annette Dion, originaire de Sainte-Thérèse, il est père de trois filles, Manon, Lynda et Lucie.

ooo

La lignée des Forget (Forget et Forget dit Despatis ou Despaty) au Québec remonte au Régime français: I/Nicolas Forget qui épousa Madeleine Martin à Québec en 1653, suivi de II/ Louis, III/Jacques, IV/Jean-Charles, V/François, VI/Damase, VII/Aquila, VIII/Alexandre, IX/Irénée.

La «Ferme des Ancêtres», à l'entrée de la Côte de Terrebonne, est la propriété de la famille depuis François Forget, ferme acquise en

1776 de la famille Beausoleil. François Forget construisit en 1820 la propriété en pierre actuellement habitée par Irénée Forget.

### Un souvenir de l'école Saint-Louis de Terrebonne... en 1946



Le maire de Terrebonne, Irénée Forget, avec ses condisciples de 6e année

Les jeunes garçons sur cette photo ont maintenant 51 ans de plus. En 1946, c'était la classe de 6e année de l'école Saint-Louis à Terrebonne, alors située rue Saint-Pierre. Grâce à l'excellente mémoire d'un de ces élèves du passé, Louis Limoges de la rue Chartrand, on a pu identifier les noms, sauf deux. En première rangée, de gauche à droite, Fernand Renaud, François Jolicoeur, Gérard St-Yves, Louis Limoges, Guy Pagé, (inconnu), Robert Corriveau; deuxième rangée, même ordre, Jean-Louis Dufour, Denis Lamarre, Gabriel Duguay, Gilles Lachapelle, Jean-Louis Lachapelle, (inconnu); dernière rangée, Léon Lachapelle, Guy Allard, Maurice Leroux, Irénée Forget, Richard Paré.

(Photo collection Louis Limoges)

Monsieur le maire Forget est de ces grands Terrebonniens  
qui ont consacré plusieurs années de leur vie  
à la cause importante du service à leurs concitoyens.

Bravo et félicitations!



GAGNANT NATIONAL DE TIME

Leveillé TOYOTA

501, boul. Terrebonne 471-4117  
Terrebonne

Partout au Québec 1-888-800-4117

# Nos hommages à M. Irenée Forget

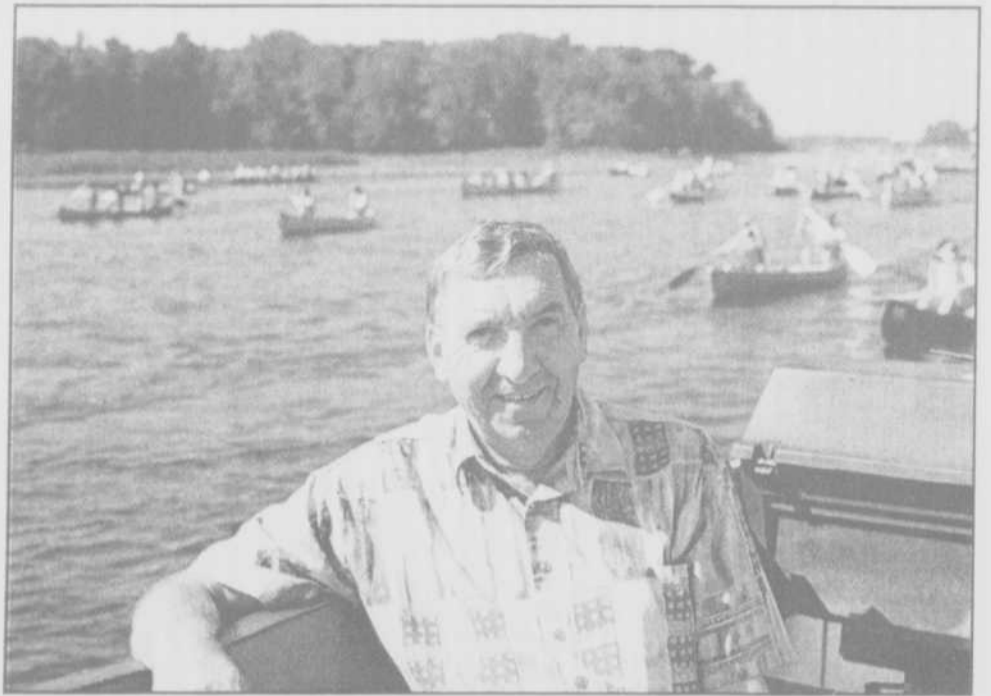
*Monsieur le maire Forget  
a prouvé que  
ce ne sont pas  
les actions d'éclat  
qui ne durent  
qu'un moment  
et sont vite oubliées  
qui assurent  
la stabilité  
d'une administration  
municipale.  
Il a prouvé que le travail  
quotidien et la prise  
de décision réfléchie  
conduisent toujours  
au succès.*

EF  
LR

**EVANCIC PERRAULT ROBERTSON**  
COMPTABLES GÉNÉRAUX LICENCIÉS

SOCIÉTÉ NOM COLLECTIF  
AFFILIATION INTERNATIONALE MORISON INTERNATIONAL  
3300, boul. des Entreprises, Terrebonne  
Tél.: 477-0377 Fax: 477-4023

## Librement, Irenée Forget



**Il est aussi rare que son prénom. D'une rareté d'être réunissant la visée juste, l'innovation, la force de caractère et de travail, le charisme et la simplicité. Où que l'on se tourne, on trouve l'amplitude et l'accomplissement. Certes, la ville de Terrebonne en constitue une expression éloquent - quoique incomplète - car c'est du point de vue vaste et humain dont je veux ici parler.**

Je n'étais qu'un premier paragraphe dans la profession de journaliste quand j'ai connu Irenée Forget. Autant le dire tout de suite, il n'impressionnait ni par son rôle effacé de conseiller, ni par un très sérieux faciès qu'une extrême gêne faisait d'ailleurs souvent trembler. Par des étincelles frondeuses dans ses yeux, un petit sourire en coin déterminé, des épaules prenant un espace agrandi lorsqu'il intervenait, je me doutais par contre que le "fort" du nom des Forget opérerait... et se forgerait.

Au cours de cette entrevue, je me suis imprégnée de mon but: celle de faire partager aux lecteurs, à ceux qui le connaissent comme à ceux qui l'entrevoient du bout du regard, un Irenée Forget tel qu'il est et surtout, au delà de son rôle et de ses réalisations. Un Irenée Forget comme je l'aime, comme je l'admire et comme je l'apprécie.

**MARIE-FRANCE DESPATIS**

**Que pensiez-vous de votre Terrebonne il y a 23 ans ?**

Lorsque je me promenais quand j'étais petit, je voyais une belle ville que j'appréciais. J'ai toujours été très observateur. Adolescent, les jeunes de St-Louis et de Terrebonne se voyaient souvent. On allait danser ensemble et il y avait toute une ambiance. On ne faisait pas de différence entre la ville et la paroisse. J'aimais l'histoire; donc, je voyais que ça avait progressé et le meilleur mot pour dire quel résultat ça avait donné c'est "harmonie". J'ai Terrebonne dans le coeur.

**"Devant ça, devant des gens qui font tant, il ne faut pas reculer. C'est un devoir de s'impliquer."**

J'ai été élevé dans une famille exceptionnelle il faut dire. Mon père Alexandre avait une "run" de lait et on fréquentait les gens de Terrebonne et St-Louis. C'était un homme entreprenant et sans bruit. Très cultivé, il écrivait sans fautes et il avait un calcul mental épouvantable.

Ma mère aussi était cultivée et elle n'arrêtait jamais. Pour corriger les devoirs, on ne pouvait rien leur passer ! Ça m'a marqué. Je me disais: devant ça, des gens qui font tant, il ne faut pas reculer. C'est un devoir de s'impliquer. C'étaient des bourreaux de travail, des gens qui croyaient qu'on peut toujours aller plus loin, qu'il n'y a pas de limites.

J'ai voulu très tôt être sur la ferme. Je suis un amateur de terre. A 18-19 ans, je suis devenu secrétaire de l'Union des Producteurs agricoles de ma région et je suis devenu deux ans plus tard leur plus jeune président. J'ai accédé à la vice-présidence de la Fédération en 1966-1967. C'est à ce moment que j'ai dû abandonner la ferme à cause des allergies. En même temps, j'étais toujours proche de Terrebonne. Je me suis impliqué comme pompier, au sauvetage et aux mesures d'urgences.

**J'ai lu dans Le Griffon que vous ne vouliez vraiment pas être en politique. Alors, que pensiez-vous de la "politique" lorsqu'on vous a demandé d'en faire ?**

Ca ne m'attirait vraiment pas. Je pensais que ces gens étaient très courageux d'y aller, de donner du temps et des idées pour le plus souvent qu'autrement subir des critiques. Aussi, pour moi, il me semblait qu'il n'y avait pas de challenge, que c'était bien plus intéressant d'administrer. C'était bien différent la politique dans le temps. Quand on pense qu'à un moment donné les mises en candidature et les élections se passaient dans une semaine. Et puis, c'était plus que du bénévolat. Je me souviens de grosses payes de 17\$... par mois s'il-vous-plait ! Je n'en avais pas les moyens et je l'ai dit aux gens qui voulaient m'avoir là.

**Que s'est-il donc passé ?**

Un concours de circonstances. J'ai dû vendre ma ferme à cause d'allergies. J'y pense encore comme de quelque chose que j'ai profondément aimé mais... enfin, passons. Des gens sont venus en délégation chez-moi pour me dire qu'il fallait que j'y aille, qu'ils me voyaient là, que je savais administrer. Je leur ai dit non carré. Ils ont insisté.

Je suis devenu conseiller municipal en 1976. En avril 1977, le maire est démissionné. Quinze jours plus tard, j'ai eu une autre délégation chez-moi. Une quaran-

**"La politique, ça ne m'attirait vraiment pas."**

taine de personnes. Je leur ai demandé trois jours de réflexion. J'ai pensé en dedans de moi que je n'avais pas les connaissances pour ça. Il faut être assuré de pouvoir faire quand on entreprend quelque chose. J'avais demandé trois jours de réflexion et j'étais décidé à dire non mais ma femme m'a dit: Vas-y donc. Fais ton deux ans.

Je ne pensais pas que deux ans c'était si long...

**"Je ne pensais pas que deux ans c'était si long..."**

**Et que pensez-vous de la politique maintenant ?**

Il y a du défi. Mais pour moi, c'est de pouvoir planifier, administrer, performer dans un but d'amélioration.

**A ce propos, qu'elle était votre vision à ce moment ?**

Unifier ce qui avait été séparé. L'histoire m'a toujours marqué. Je pensais qu'on était en réalité une seule et même entité; que les deux avaient toujours fonctionné ensemble et s'avantageaient. Les industries et les commerces d'un côté, la campagne de l'autre ? Non, je ne voyais pas ça comme ça. Mais, je savais qu'il fallait y aller tranquillement. A St-Louis, un moment donné, on a eu un boom de résidentiel. C'était facile de vouloir attirer du commercial mais je me disais que ça nuirait à Terrebonne. On a en même temps eu la chance de participer à la planification de la Satra (zone aéroportuaire), ce qui a permis de nous unifier davantage. Puis, il y a eu une succession d'ententes intermunicipales. Nous avons appris à nous parler et à échanger. Fusions après fusions de services, il restait quoi à faire ? La grande fusion !

**On dit souvent de vous que vous êtes visionnaire. D'où vous semble-t-il que cela provienne ?**

De la terre. On n'a pas le choix d'avoir des visions à long terme quand on est agriculteur. Il faut bien penser; les rotations, l'aménagement... ; quand on a des animaux il faut penser à la relève, à obtenir le maximum de performance. Et tout ça doit être rentable. Quand en 1973, on a monté le dossier du zonage agricole, en figurant le potentiel avec l'étude des sols, c'est ce qu'on a dit au ministre. "Nous sommes d'accord avec le zonage agricole mais à condition qu'il soit rentable". Je pense que j'ai reporté tout ça à la ville.

**"Je pensais qu'on était en réalité une seule et même entité."**

Le grand mot est la planification et l'écoute aussi. On n'est pas là pour soi; il faut fonctionner ensemble. Quand la fusion est intervenue, j'ai commandé une fin de semaine de réflexion avec le personnel. Je tiens à dire que je n'ai presque pas dit un mot de la fin de semaine. Il fallait aller chercher toutes les capacités des gens pour pouvoir les embarquer. J'administrer toujours comme ça, même si on pense le contraire... Disons que je suis convaincu de quelque chose: un maire passe mais les employés restent, eux ! Un

maire passe mais les citoyens restent...

On a "vu" Terrebonne dans 5 et 10 ans. Trois ans plus tard, tout était mis en place pour le réaliser. Par exemple, on a prévu l'échangeur à cette époque. Si Terrebonne est ce qu'elle est aujourd'hui, c'est dû à ça. J'ai un immense respect pour mes employés. Ce n'est pas important de créer une ambiance; c'est essentiel. Je suis un homme d'équipe et je suis fier de dire qu'à l'hôtel de ville, c'était ça et même plus: il y a de la complicité. J'ai eu une administration "portes ouvertes" et j'en suis fier.

**Vous avez dit le mot "essentiel" tantôt. Que retenir-vous d'essentiel au bout de ces 23 années ?**

J'ai aimé ce que j'ai fait. Je pense que je suis né ainsi: "tu décides et c'est fait". Pas besoin de dire que ça été difficile car dans l'administration municipale, c'est toujours trop long. Mais je crois qu'on a accompli ensemble une ville très belle. On se demande souvent: pourquoi faire tout ça ? Moi, je réponds: regardes donc les autres et demandes-toi, pourquoi ne pas faire quelque chose justement et pourquoi ne pas faire plus ? Moi tout seul, je n'aurais rien fait. Et je me dis que j'aurais pu en faire plus.

**"On a "vu" Terrebonne dans 5 et 10 ans."**

J'ai appris aussi de ne pas accepter les choses qu'il ne faut pas accepter. J'ai compris que l'on se doit de respecter à 100% les décisions des gens mais il faut quand même aller au bout de tous les arguments avant. Si je n'avais pas fait ça pour la fusion ou le théâtre par exemple, ils ne seraient pas là. Mais s'ils n'avaient pas eu à passer, ça aurait été correct quand même.

J'ai aimé travailler avec les conseillers, des gens formidables; les employés municipaux, les citoyens. J'ai aimé unifier et y mettre ma patte. J'ai toujours aimé ce que j'ai fait. Je n'ai pas regardé dans le rétroviseur à tout bout de champs. Je n'ai pas de regret. Chaque chose a été faite "pour", jamais "contre".

Des fois, j'aurais tout jetté par-dessus bord. Je me levais la nuit, j'avais des "flash", je prenais des notes. Ça devenait un autre point de départ pour mieux.

**Félicitations monsieur le maire !**



**Me Robert Gravel**  
Notaire et conseiller juridique

4689, boul. Des Seigneurs,  
Terrebonne  
471-3001/Télécopieur: 471-5918

## PROFIL D'UN HOMME D'ACTION

**Signe astrologique:** vierge

**Couleur préférée:** le bleu marine

**Sumom:** aucun (sic)

**Lieu de naissance:** Terrebonne

**Famille:** Alexandre et Rose, ses parents; Annette, son épouse; Manon, Linda et Lucie, ses enfants; François, Alexandre, Jean-William et Anne-Stéphanie, ses petits enfants.

**Patois:** aucun (resic)

**Hobby ou passe-temps:** le golf, la pêche, la lecture

**Deux qualités principales:** calme et patient

**Pire défaut:** ...fumer

**Plat préféré:** le rôti de boeuf et les fruits de mer

**Chanteur (se) favori(te):** Nana Mouskouri

**Chanson favorite:** Liberté

**Pays préféré:** le Canada

**Objet préféré:** son auto

**Saison préférée:** l'été

**Idole(s):** sa femme

**Meilleur ami:** sa femme

**Son plus grand rêve:** rester en santé

**Jeune, il voulait être:** musicien

**Ce qu'il aime le plus:** voyager

**Ce qu'il déteste le plus:** la chicane, la critique négative

**Où se voit-il dans un an ?** une vie calme et planifiée

**Où se voit-il dans cinq ans ?** toujours bien en santé

**S'il était Dieu, qu'est-ce qu'il changerait ?** la paix dans le monde

Dans la vie, quand on écoute ça, ce n'est jamais fini, jamais arrêté.

**Et maintenant, M. Forget, que comptez-vous vous faire arriver ?**

Je prends du temps de réflexion et je compte me reposer. J'ai une femme admirable et on a tellement emprunté sur la famille. Annette m'a secondée, m'a appuyée, a toujours été à mes côtés. C'est une compagne exceptionnelle, toujours très près de moi, qui m'a toujours encouragé. Je ne serais pas ce que je suis si elle n'avait pas été là.

Quand à ce que je ferai, je ne le sais pas encore. Je suis certain d'une chose: j'ai une bonne santé, j'aime l'action et les réalisations. C'est sur que je ne dormirai pas là-dessus...

**"Je me dis que j'aurais pu en faire plus."**

**Au moment de notre entrevue, M. Forget en était à 33 jours de l'échéance électorale. C'était un moment rempli d'émotions, comme s'il était dans un passage entre deux mondes. L'un qu'il laissait et l'autre qu'il pressentait. Il m'a paru ébranlé, à vif, conscient; ce que j'ai ressenti comme un cadeau exceptionnel, comme un partage qu'à mon tour il m'est donné de faire partager.**

**J'ai intitulé cet écrit en pensant qu'il était maintenant libéré d'une très lourde charge mais en y songeant bien, Irénée Forget n'est pas libéré. Il a toujours été libre.**



**Jocelyne Caron**  
Députée de  
Terrebonne  
Whip en chef  
du gouvernement

**A**près une longue carrière au service des citoyennes et citoyens de Terrebonne, vous voici à l'aube d'une nouvelle étape dans votre parcours. Que la retraite vous permette de donner vie aux projets personnels qui vous tiennent à cœur. Je vous souhaite bonheur et santé pour les années à venir.

ASSEMBLÉE NATIONALE

**Leroux**  
DODGE CHRYSLER  
À VOTRE SERVICE DEPUIS 1938  
1115 CHEMIN DU CÔTEAU,  
TERREBONNE  
**471-4111**

**Nous soulignons avec reconnaissance la présence constante du maire Irénée Forget dans les grands dossiers qui ont permis à la Ville de Terrebonne de prendre place parmi les municipalités les plus progressives.**

**André, Henri Leroux et leur équipe**

# Les faits saillants dans la carrière municipale d'Irenée Forget



A l'élection d'octobre 1975, dans Saint-Louis-de-Terrebonne. De g. à dr. Roland Proulx, le maire réélu Louis-Gilles Ouimet, Irenée Forget et Edouard Orr.

**IRENÉE FORGET a débuté sa carrière municipale le 20 août 1974 en occupant le siège numéro 3 du conseil municipal de Saint-Louis-de-Terrebonne. Il avait été nommé à ce poste en remplacement du conseiller Rémi Gadbois, démissionnaire. L'administration était alors composée du maire Louis-Gilles Ouimet, des conseillers Roland Proulx, Hervé Paquet, Raoul Chartrand, Léopold Mignacco, Renée Boisvert.**

LE 27 AOÛT 1974, on adopte le règlement 488 qui prévoit la collecte des ordures dans tout le territoire.

LE 3 MARS 1975, le conseil suggère l'implantation de Centre de services communautaires (CLSC) sur un terrain près de l'autoroute 25.

LE 3 JUIN 1975, on accepte en principe le projet d'agrandissement de l'usine de filtration qui sera administrée par le conseil intermunicipal formé de Terrebonne, Lachenaie, Mascouche et de Saint-Louis.

LE 11 AOÛT 1975, adoption du règlement 505 qui fixe la durée du mandat du maire et des membres du conseil à quatre ans.

LE 22 AVRIL 1976, le procès-verbal indique une liste de 25 rues cédées à la municipalité par Soméca Limitée dans le secteur dans le secteur de la Seigneurie-d'en-bas, dans le lotissement construit par Laignon, Durand, Quévillon.

LE 14 OCTOBRE 1976, le conseil adopte le règlement 518 qui prévoit une entente sur l'utilisation du service d'incendie en commun avec Terrebonne.

LE 16 MAI 1977, Irenée Forget est nommé maire par le conseil en remplacement de Louis-Gilles Ouimet, décédé la semaine précédente, et il terminera ce mandat.

LE 6 SEPTEMBRE 1977, le conseil adopte le règlement 556 en vue de créer un parc industriel avec un fond de 500 000\$.

LE 23 SEPTEMBRE 1977, le maire et deux conseillers sont délégués pour suivre la construction d'un immeuble logeant le secrétariat et le CLSC. Il est demandé aux Affaires municipales la préparation d'une loi privée autorisant la municipalité à construire et acquérir l'immeuble du CLSC, et prévoyant un bail pour cet organisme.

LE 20 OCTOBRE 1977, le règlement 552 prévoit l'achat des terrains et la construction de l'immeuble précité avec emprunt de 1 450 000\$. Au cours de la même réunion, on crée par le règlement 557 un service municipal des loisirs et de la récréation.

LE 5 DÉCEMBRE 1977, le conseil accepte les armoiries de la municipalité préparées par la Maison Héraclite au coût de 250\$.

LE 22 JUIN 1978, la municipalité acquiert des Entreprises Soméca les terrains nécessaires, boulevard des Seigneurs, en vue de la construction d'un immeuble pour le secrétariat et le CLSC, au prix de 112 192\$. On verse 39 922\$ en acompte pour plans et devis aux architectes Bouthillier et Parizeau.

LE AOÛT 1978, le recensement révèle une population de 11 592 personnes.

LE 21 AOÛT 1978, l'offre de Sauvé Construction de Sainte-Thérèse pour la construction du CLSC est acceptée. Neuf autres entrepreneurs avaient fait une offre à la réunion du 15.

LE 19 DÉCEMBRE 1978, le budget de 3 088 303\$ est adopté.

LE 19 JUILLET 1979, le conseil adopte le règlement 592 qui prévoit une entente intermunicipale avec Terrebonne, Mascouche et Lachenaie pour la possession, l'exploitation en commun des équipements, l'emmagasinage et la distribution de l'eau potable. Le règlement 626 prévoit le financement et l'emprunt nécessaire. La part de Saint-Louis (17,04%) est fixée à 923 600\$. La dette total à long terme avait été calculée à 4 916 062\$.

LE 23 AOÛT 1979, les données du recensement, indiquent une population de 12 791 personnes.

LE 25 OCTOBRE 1979, le choix d'un emplacement pour la construction de 25 logements subventionnés par la Société d'Habitation du Québec (SHQ) est déterminé; ce seront les terrains situés à l'intersection du boulevard des Seigneurs et de la rue de Liveaudière.

LE 5 NOVEMBRE 1979, le maire Irenée Forget, les conseillers Roger Dandeneault, Raymond Bélanger, Robert Arcand, Roméo Cardin, René Lamothe et Jacques Forget, sont réélus sans opposition. Au cours d'une réunion, le conseil remet un chèque de 750 406\$ à la Ville de Terrebonne comme contribution pour l'usine de filtration.

LE 12 DÉCEMBRE 1979, la quote-part de la municipalité pour l'expropriation et le réaménagement du chemin Gascon (route 337) est fixée à 247 576\$, montant remis au ministère des Transports.

LE 3 MARS 1980, on adopte le règlement 640 qui prévoit une rémunération de 1\$ par citoyen pour le maire et de 35 cents pour les conseillers.

LE 23 AVRIL 1980, le conseil adopte le règlement qui prévoit la formation d'une commission d'urbanisme. Les états financiers au 31 décembre 1979 révèlent un surplus de 292 912\$.

LE 6 AVRIL 1981, le conseil accepte le projet d'implantation dans son parc industriel d'une première entreprise, soit DeLaFontaine et Associés Inc., qui s'installera sur un terrain de 99 299 pieds carrés. Le 29, la vente est confirmée pour

un prix de 4 514\$ (0,05 cents le pied carré), sous la signature de Benoît Roy, président de la compagnie, qui verse le montant comptant.

10 JUIN 1981, le conseil fixe à 1,50\$ pour le maire et à 50 cents pour les conseillers la rémunération pour l'année en cours. La population est estimée à 15 000 personnes.

8 SEPTEMBRE 1981, le maire Irenée Forget rencontre à Ottawa le ministre Gilles Lamontagne en vue du projet d'une route reliant le chemin Saint-Roch au parc industriel.

7 DÉCEMBRE 1981, on adopte le règlement 690 délimitant le sept quartiers dont la désignation sera (1) Saint-Roch, Saint-François, (2) Côte de Terrebonne, (3) Seigneurie-d'en-bas, (4) et (5) Seigneurie-d'en-haut, (6) chemins Gascon, Martin et Corrois, (7) Le Castelet. 9 479 électeurs sont sur les listes.

21 DÉCEMBRE 1981, un relevé pour l'année en cours révèle que les emprunts pour travaux municipaux ont totalisés 5 165 000\$.

5 AVRIL 1982, une entente avec Terrebonne pour l'usage de la Cour municipale prévoit un déboursé de 30\$ par cause inscrite au rôle, avec un engagement minimum de 900\$ par année.

22 DÉCEMBRE 1982, il est prévu un budget équilibré de 7 499 300\$ pour l'année 1983.

7 MARS 1983, le conseil adopte le règlement 734 qui prévoit une entente avec Terrebonne pour l'établissement d'une régie intermunicipale de police.

29 JUIN 1983, le conseil adopte le règlement 696 qui prévoit un emprunt de 4 069 800\$ pour des travaux dans plusieurs nouvelles rues.

29 AOÛT 1983, la municipalité vend à la Commission scolaire des Manoirs des terrains au prix de 114 000\$ pour la construction d'une école, et s'engage à construire un centre communautaire.

NOVEMBRE 1983, le maire Irenée Forget, les conseillers Jacques Forget, Jean Lavergne, Lionel Dulong, Pierre Gravel, Raymond Bélanger et Alain Carrier sont élus.

16 DÉCEMBRE 1983, un contrat au montant de 309 400\$ est octroyé à Serge Sauvé Construction Inc pour la construction du centre communautaire Saint-Roch-Saint-François.

2 AVRIL 1984, le conseil forme un comité qui aura pour mandat d'analyser la possibilité d'un regroupement avec la Ville de Terrebonne.

11 OCTOBRE 1984, le conseil adopte le règlement 774 en vue d'une requête en regroupement avec Terrebonne.

29 JANVIER 1985, le conseil confie à SOTAR le mandat d'aménager le territoire en mettant en relief les objectifs et les intentions futurs de développement et l'aménagement du secteur Saint-Roch.

18 MARS 1985, la municipalité étant partie prenante d'une entente de police avec Terrebonne, autorise l'agrandissement du poste de police selon un estimé de 125 000\$.

15 AVRIL 1985, les états financiers au 31 décembre 1984 indiquent un surplus de 169 608\$.

3 JUIN 1985, au cours de cette réunion publique, la dernière inscrite aux procès-verbaux de la municipalité de Saint-Louis-de-Terrebonne avant la fusion de son territoire avec la Ville de Terrebonne, le conseil a adopté le règlement 786 en vue d'autoriser une entente pour la constitution d'un Conseil intermunicipal de transport englobant Lachenaie, La Plaine, Mascouche, Saint-Louis-de-Terrebonne et Terrebonne.

8 JUIN 1985, sur recommandation de la Commission municipale de Québec, les conseils municipaux de Saint-Louis-de-Terrebonne et de Terrebonne adoptent les résolutions nécessaires et la fusion est décrétée officiellement.



**OCTOBRE 1979**  
Madame Annette Forget, mairesse de Saint-Louis-de-Terrebonne, recevant une gerbe de roses offerte par l'équipe des supporters de son mari, le soir même de l'élection qui reportait Irenée Forget à la mairie.



**JUIN 1976. Le conseiller Irenée Forget, le maire Louis-Gilles Ouimet, le député ministre Denis Hardy et le conseiller Raoul Chartrand à la présentation d'un chèque de subvention à Saint-Louis-de-Terrebonne**

*Pour monsieur Irenée Forget, les postes de responsabilité importants qu'il a occupés, n'ont jamais été un fardeau, ni non plus un tremplin, mais une vocation à laquelle il a voué une grande partie de sa vie d'homme public. La direction, le personnel et les élèves de l'ESSS reconnaissent ici les excellents rapports amicaux qu'ils ont toujours eus avec monsieur le maire de Terrebonne.*



école secondaire saint-sacrement

**Au service de la population étudiante depuis 25 ans**  
901, rue Saint-Louis, Terrebonne

## Les états de service au conseil municipal de Terrebonne

L'honneur (et la responsabilité) d'avoir servi le plus grand nombre d'années au conseil municipal de Terrebonne revient à Léon Martel qui est le seul depuis l'incorporation de la Ville en 1860, à avoir siégé durant 26 années consécutives (sauf pour une année en 1946). Léon Martel siégea à titre de conseiller du quartier Saint-Joseph de 1938 à 1945, puis de 1947 à 1954. Il fut élu maire de 1955 à 1965.

Louis-Henri Desjardins siégea également durant 26 années, mais à des intervalles irréguliers. Il fut conseiller de 1898 à 1901, de 1905 à 1908, en 1912, en 1913, et de 1916 à 1932. Il fut maire en 1902, 1924, 1925, 1926 et de 1929 à 1932.

IRENÉE FORGET a, lui aussi, une intéressante feuille de route. Ses 23 années de service public: Dans Saint-Louis-de-Terrebonne, conseiller de 1974 à 1977, maire de 1978 à 1985. Dans la Ville de Terrebonne, après la fusion des territoires, maire de novembre 1985 à novembre 1997.

Aimé Masson siégea 21 années au conseil municipal: de 1878 à 1882 comme conseil-

ler, et de 1893 à 1898 comme maire.

Achille Chartrand siégea sans interruption de 1926 à 1946, soit 20 années consécutives.

Antonio Daunais fit partie du conseil durant 20 ans à titre de conseiller, de 1959 à 1979.

Léopold Lachapelle est le suivant avec 14 années comme conseiller, de 1936 à 1938, comme maire en juin 1938 jusqu'en 1946, en 1949 et en 1950.

Joseph Guay siégea durant 14 ans comme conseiller: en 1931 et 1932, de 1938 à 1943, et de 1953 à 1958.

Claude Desjardins fut élu conseiller de 1971 à 1978 et maire de 1979 à 1985, soit 14 ans.

Ephraïm Raymond siégea durant 12 ans. Il fut conseiller de 1933 à 1938 et maire en 1947 et 1948, de 1951 à 1954.

Les principaux mandats à la mairie de Terrebonne:

Gédéon-Ménasippe Prévost, 8 ans, J.S. Archambault, 13 ans, E.-S. Mathieu, 13 ans, Léopold Lachapelle, 11 ans, Ephraïm Raymond, 8 ans, Léon Martel, 10 ans, Irenée Forget, 12 ans.



Le député de Terrebonne aux Communes, J. Roland Comtois, remettant un chèque de 47,000\$ au maire Irenée Forget à titre de subvention de 1,000\$ par logement par l'entremise de la Société centrale d'hypothèque et de logement (SCHL).

Le député de Terrebonne Elie Fallu et le maire Forget.

## Les maires de terrebonne depuis l'incorporation en 1860

Irenée Forget est le 22e citoyen de cette ville qui eut l'honneur d'occuper la mairie de Terrebonne depuis son incorporation en 1860.

Le premier en titre, Gédéon-Ménasippe (ou Mélasippe) Prévost, fut maire en 1860 à l'incorporation et de 1862 à 1868. Rappelons que G.-M. Prévost, notaire à Terrebonne pratiqua sa profession de 1838 à 1887. C'est sous sa gouverne que l'on fit les démarches pour ériger Terrebonne en «village» le 22 décembre 1853, séparant le grand territoire d'alors en Village de Terrebonne et Saint-Louis-de-Terrebonne. Notons ici que Saint-Louis comprenait le secteur actuel de Bois-des-Filion. Le notaire Prévost occupa le fauteuil présidentiel de 1862 à 1868.

Louis-B. Durocher, médecin, n'occupa le poste qu'une année: 1861. Il refusa un renouvellement de mandat.

Paul-Eloi Marier, un des Patriotes de 1837-1838, fut maire en 1869, 1870, 1871. Quelques années auparavant, de 1855 à 1858, il occupa le poste de premier magistrat du village de 1855 à 1858.

Le docteur Joseph-Alfred Duchesneau succéda à Marier en 1872, 1873. Il fut également maire en 1888 et 1889.

Noël-Théodore Roussil (ou Roussille), en 1876 et 1877.

Louis.-F.-Rodrigue Masson, en 1874, 1875 et en 1878.

Joseph-Serge Archambault, médecin, de 1879 à 1887, et de 1889 à 1892.

Aimé Masson, de 1893 à 1898.

Wenceslas Joubert, en 1899 et 1900.

Ménasippe Forget, en 1901, 1903, 1904.

Louis-Henri Desjardins, en 1902, de 1924 à 1926, de 1929 à 1932.

Ernest-Séraphin Mathieu, notaire, de 1905 à 1915, en 1927 et 1928.

Charles-Henri Desjardins, avocat, en 1916, 1917 et 1923.

Eugène Labelle, de 1918 à 1922.

Hercule Masson, de 1933 à 1936.

Ephraïm Raymond en 1937 et 1938, 1947, 1948, de 1951 à 1954.

Léopold Lachapelle, de 1938 à 1946, en 1949 et 1950.

Léon Martel, de 1955 à 1965.

François Paquin, médecin, de 1965 à 1968, de 1971 à 1978.

Claude Paquette, avocat, de 1968 à 1971.

Claude Desjardins, de 1979 à août 1985.

Irenée Forget, de août 1985 à novembre 1997.

## NOVEMBRE 1978

Le président du CLSC, Jean-Marc Fontaine et le maire de Saint-Louis-de-Terrebonne, Irenée Forget, à l'inauguration du Centre local de services communautaires.



Les maires de la Municipalité régionale de comté (MRC) Thérèse-de-Blainville: de gauche à droite, à l'avant-plan, Paul Larocque, maire de Bois-des-Filion, Pierre Gingras, maire de Blainville; à l'arrière-plan, Laurent-G. Belley, maire de Lorraine, Georges Dubois, maire de Boisbriand, Elie Fallu, maire de Sainte-Thérèse, Yvan Deschênes, préfet, maire de Rosemère, et Jean-Marc Nepveu, maire de Sainte-Anne-des-Plaines.

## Lettre ouverte à Monsieur Irenée Forget

Cher Collègue et Ami,  
Au moment où tu quittes le Service municipal, après plus de vingt ans de prestation, nous nous croyons obligés de témoigner publiquement de notre appréciation à ton égard.

À ton arrivée, le premier «schéma d'aménagement» était encore en réflexion; c'était l'époque de l'arrivée de l'Aéroport de Mirabel. La zone centre et la zone est débattaient de leur avenir en commun. Vingt ans plus tard, la plupart des grands enjeux sont choses du passé... La 640 est terminée depuis longtemps, la jonction des quartiers St-Roch et Terrebonne est réalisée, la fusion municipale est une réalité... Notre société a progressé à pas de géant. Rappelons-nous, pour référence, qu'il n'y avait pas de parc industriel!

Une vision commune a animé nos deux M.R.C. depuis 1981. Tu en fus l'un des grands artisans. Ta capacité et surtout ta volonté de travailler avec tes voisins nous auront permis d'établir les consensus et même de partager les services.

Nous avons apprécié ta franchise, ton «franc parler» et le respect de la parole donnée. C'est aussi ta complète disponibilité que nous avons aimée, elle indiquait le grand respect que tu as toujours eu pour tes collègues.

C'est en te disant un grand merci que nous te libérons de tes tâches municipales et intermunicipales, tout en te souhaitant, à toi et à ton épouse, de nombreuses années de paix, de santé et de bonheur.

Tes collègues de la MRC de Thérèse-De Blainville.

# 1985-1995: Les dix premières années d'une fusion municipale réussie

LE 17 JUIN 1985, la fusion est officiellement reconnue. Dans la salle des délibérations de l'hôtel de ville de Terrebonne, quinze représentants élus des deux conseils municipaux se réunissaient et concrétisaient la fusion de territoires limitrophes. Ils ramenaient dans le même giron des entités municipales séparées

depuis décembre 1853. Formée par décret gouvernemental en 1845, la municipalité de la Paroisse Saint-Louis-de-Terrebonne regroupait à l'époque le même territoire que celui qu'on venait de fusionner, incluant celui de Bois-des-Filion. Les deux conseils municipaux officialisaient une union que des circonstances his-

toriques avaient divisées au milieu de l'hiver au siècle dernier.

## Coup d'oeil sur l'histoire

Les archives de 1845 à 1853 du premier conseil municipal n'ont pas été retrouvées à ce jour, à part quelques bribes de renseignements épars. Les premiers gestes officiels seront inscrits dans les procès-verbaux déposés à la mairie de Terrebonne quand, en décembre 1853, les aspirations d'un important segment de la population exigera une division à l'amiable de la «paroisse» et du «village». Chacun se rend compte que s'il y a étroite collaboration entre les deux voisins depuis plusieurs générations, il y a quand même une différence notable entre eux. Saint-Louis, la «paroisse», regroupe des cultivateurs, héritiers de père en fils, plusieurs possédant ce bien depuis le Régime français.

Au «village», on retrouve tous les services d'une cité bien organisée, fréquentée par ses citoyens, bien sûr, mais aussi par les agriculteurs qui viennent aux boutiques de forge, aux magasins généraux, chez les nombreux commerçants, épiciers, bouchers, cordonniers, selliers, chez le notaire pour leurs affaires et à l'église paroissiale pour les offices religieux.

## Un développement harmonieux

Il y a étroite collaboration entre les deux voisins qui cheminent côte à côte depuis plusieurs générations, mais chacun reste sur son quant-à-soi quand il s'agit de l'administration municipale.

En fait, la division des deux territoires en 1853 aura permis à deux entités bien différentes, le commerce et l'agriculture, de se développer harmonieusement dans le respect des préoccupations de chacun, sans crainte d'être laissé pour compte et sans se sentir menacé par l'autre.

## Les réalisations à Terrebonne

Le «village» de Terrebonne fut officiellement créé en 1853. En 1860, le conseil municipal et les notables du lieu demandèrent à Québec l'incorporation en «ville», la sixième ainsi établie dans la province.

Dès le début, en 1861, on acquiert les sources d'eau du coteau. Par la suite, les conseils municipaux iront de l'avant dans plusieurs domaines: l'inauguration de la voie ferrée du Pacifique Canadien (1878), la création d'un corps policier (1882), l'installation du téléphone (1884), les premières canalisations d'aqueduc (1889), l'éclairage électrique et la constructions d'un imposant hôtel de ville (1890). En 1901, s'établissait la première banque, puis on érigea un bureau de poste rue Saint-Pierre (1905), le pont municipal Préfontaine-Prévost (1907). En 1908, c'est l'ouverture du cinéma «La Joyeuse», rue Sainte-Marie; en 1917, le notaire Jamin fonde le premier journal, «L'Écho de Terrebonne»; une Chambre de Commerce est fondée en 1920. Au fil des années, le progrès suscité par des gens d'affaires avertis, continue avec le transport par autobus (1921), la venue de la Banque Nationale (1924). En mai 1950, la Caisse populaire est fondée. La Commission scolaire de Terrebonne construit la première école - Saint-Louis - en 1951. On forme la première bibliothèque publique en 1952, et le conseil municipal crée le premier parc industriel en 1957.

À ces pas majeurs sur la route du progrès, notons que chaque année, les conseils municipaux de Terrebonne ajoutent au patrimoine en traçant de nouvelles artères de circulation où s'implantent habitations, commerces et entreprises

industrielles.

La construction de maisons en série débute dans les années 1950, mais c'est dans la décennie 1960 que l'on accueillera ici des centaines de nouvelles familles.

Tout ce territoire exigü de Terrebonne sera littéralement occupé par le commerce, les entreprises industrielles et l'habitation. Seule l'île Saint-Jean, ouverte depuis 1965 avec le tracé de l'autoroute 25, accessible par un nouveau pont, sera le dernier atout de Terrebonne pour la construction.

## La collaboration se poursuit

En 1964, la Ville de Terrebonne construisait une usine de filtration capable de desservir son territoire et celui de Saint-Louis-de-Terrebonne. En 1979, cette dernière devenait copropriétaire. L'année précédente les deux entités étaient jumelées pour la compétence de la Cour municipale. En 1976, une entente fut conclue pour la protection incendie. En 1984, un service en commun de la police entrainait en vigueur. À noter que les deux municipalités effectuaient en commun leur promotion économique et industrielle.

## Les années qui ont précédées la fusion

Au moment de la fusion, la situation ressemblait à ceci:

D'une part, Saint-Louis-de-Terrebonne en plein essor, avec une population évaluée à 14 800 personnes (recensement de 1984). Sa structure et son infrastructure avaient besoin d'un développement qui nécessitait des investissements considérables. Il fallait construire un hôtel de ville approprié, se doter d'une bibliothèque et d'un centre pour les sports (arena). Sa situation financière excellente lui permettait ces investissements.

D'autre part, Terrebonne avec sa population de 11 900 personnes, possédait ces équipements acquis au fil des années. Ces infrastructures bien établies étaient disponibles pour une population beaucoup plus grande. Ainsi, constatation incontournable: l'hôtel de ville, structure imposante construit en 1931, pouvait accommoder des services beaucoup plus étendus.

Autre constatation: Terrebonne possédait une bibliothèque qui pouvait facilement desservir la population des deux territoires. Cette ville administrait aussi une arena suffisante pour les deux municipalités, du moins pour plusieurs années. Les deux conseils municipaux ont donc fait appel au ministère des Affaires municipales. Après maintes démarches et consultations, la Commission municipale a fait rapport: la fusion était souhaitable et bénéfique pour les deux parties. Une fois cette étape franchie, soit l'étude de faisabilité, il ne restait plus qu'une autre à franchir: l'accord tacite de la population.

## L'accord de la population

Les communications ont eu une grande importance. Des documents ont été diffusés dans tous les foyers. Les hebdomadaires ont suivi le dossier pas à pas. Trois grandes réunions publiques ont été tenues dans les secteurs, des deux territoires. On a rencontré les gens d'affaires et les groupes socio-économiques. Planifiée graduellement par les administrateurs municipaux, décidée à la presque unanimité (seul le maire Desjardins de Terrebonne s'opposait à la fusion), et souhaitée par la grande majorité de la population, la fusion a été logique, économique, souhaitable et rentable à tous points de vues.



**OCTOBRE  
1985**

Le maire Irenée Forget signe le livre d'or à l'inauguration de la bibliothèque publique à l'entrée de l'Île-des-Moulins, en présence du député fédéral, Robert Toupin.

LES ASSURANCES  
BERTRAND, LACHAPPELLE, BÉLANGER



**471-9489**

- AUTOMOBILE
- INCENDIE
- COMMERCE
- VIE

823, rue St-Pierre, Terrebonne

Enviroservices rend hommage à M. Irenée Forget pour les nombreuses années passées au service de ses concitoyens et concitoyennes et pour les rapports cordiaux qu'il a établis avec notre firme pendant cette période.

Ce fut un plaisir de collaborer avec un homme de cette trempe. «À tout seigneur, tout honneur».

**es** **enviroservices** inc.

589, rue St-Jean-Baptiste  
Terrebonne  
471-0552

**Monsieur le Maire, René Després et les membres du Conseil de Ville de Charlemagne souhaitent une retraite des plus heureuse à Monsieur Irenée Forget, qui durant ces 23 dernières années a dirigé avec sagesse et dévouement les destinées de la Ville de Terrebonne.**



VILLE DE  
CHARLEMAGNE

**Nous sommes assurés qu'il continuera à être présent dans la région pour le plus grand bien de nos concitoyens.**

**Bonne Retraite Monsieur le Maire!**

## L'année 1986

L'approvisionnement en eau potable pour les trois municipalités, Lachenaie, Mascouche et Terrebonne, sera au coeur des débats et des réalisations.

Un des premiers gestes du conseil municipal de Terrebonne sera de finaliser une entente pour régler de façon définitive ce problème du traitement et de la distribution dans toute l'agglomération. Ce geste sera finalement posé après maints pourparlers. L'avis est inscrit dans la Gazette officielle du Québec le 8 mars et, le 24 mai, on formera la Régie d'aqueduc intermunicipale des Moulins (R.A.I.M.). La première réunion de l'organisme nouvellement créé se tiendra le 5 juin, sous la présidence de Irenée Forget.

La Ville se porte acquéreur d'un ancien hôtel situé à l'angle des rues Saint-Pierre et Sainte-Marie, avec terrains au nord et au sud pour 230 000\$. On fera disparaître un plancher complet, gardant deux planchers. L'immeuble est restauré de fond en comble et il abritera les services techniques et

communautaires de loisirs, en annexe à l'hôtel de ville. A son inauguration, on lui donnera le nom de Ernest-Séraphin-Mathieu, en l'honneur d'un ancien maire.

Terrebonne acquiert trois millions de pieds carrés de terrain, triplant la superficie de son parc industriel au nord de l'autoroute 640.

Le 20 décembre, on procède à l'inauguration du Centre de plein-air Terrebonne qui sera administré par un groupe nommé par le conseil (G.P.A.T.)

Précédemment, le maire Forget visitera en fin septembre la Ville de Vitre en Normandie, ville jumelée à Terrebonne en 1982.

Le budget est dévoilé en décembre: il sera équilibré avec des revenus et dépenses de 18 507 000\$. Un rapport révèle qu'en 1986 des investissements de 54 438 779\$ ont été inscrits avec 706 nouvelles unités d'habitation.

Un relevé note que la population atteint maintenant 29 500 habitants, Terrebonne étant classée 36e en importance au Québec.

## 1987: sous le sceau du patrimoine historique



### AUTOMNE 1988

Le comité responsable de la réalisation de la Maison de la culture Joseph-Masson, lors de l'annonce d'une subvention pour l'étude de localisation octroyée par le gouvernement du Canada. De g. à dr. Michel Larocque, Franco Scremin, Diane Larocque, Henri Masson, Chantal Sorel, architecte, Jean-Marc Robitaille, député à Ottawa, Marguerite Desjardins, présidente de la Société d'histoire de la région de Terrebonne, et Irenée Forget, maire.

Le directeur général Paul Brossard démissionne de son poste et il est remplacé par l'avocat Charles Dubuc qui occupait le poste à Terrebonne lors de la fusion. Serge Drouin, directeur des services administratifs, sera aussi responsable du rôle d'évaluation. Le conseil municipal fera l'engagement à titre de greffier de Denis Bouffard, avocat.

L'hôtel de ville sera réaménagé pour une troisième fois en 56 ans. On prévoit un investissement de 358 000\$. L'ancien hôtel Central de la rue Saint-Pierre, converti en annexe de la mairie, coûtera plus de 700 000\$ en restauration.

En mars, les terrains acquis des entreprises A.J.S. Métal et Joly-Sac, rue Saint-Jean-Baptiste en 1986, feront l'objet d'une demande de propositions d'entrepreneurs pour l'amé-

nagement immobilier plus rentable que les anciennes compagnies dont on a rasé les immeubles désuets. Afin de créer plus de densité dans ce secteur du Vieux-Terrebonne, l'appel d'offres précise que les constructions seront à l'usage exclusif de retraités et pré-retraités.

Le 27 avril, le projet des Entreprises Someca de Terrebonne est choisi parmi les trois offres reçues. Cette société prévoit investir au-delà de 4 millions \$ dans l'entreprise qui comprendra en première phase, 55 unités de logement mises en chantier en novembre. Le conseil municipal récupère 175 000\$ qui seront investis dans la restauration de l'annexe, rue Saint-Pierre.

L'ancien cinéma Terrebonne, acquis par la Ville, fera cette année l'objet d'une restaura-

## 1988: Une année de consolidation

Le maire Forget et son conseil expriment leur profonde déception à la suite de la décision du ministre des Affaires municipales, Marc-Yvan Côté, d'intégrer les villes de la MRC des Moulins à la région de Lanaudière, malgré l'opposition générale de tous les mouvements socio-économiques de la région. Un des premiers gestes du conseil municipal, dès le début de l'année, sera de concrétiser un nouveau débouché de la rue Saint-Pierre vers l'est, depuis la rue Léon-Martel jusqu'à sa rencontre avec le boulevard Terrebonne.

Ces grands terrains acquis dans les années 70 au prix de 18 000\$ étaient souvent inondés par la crue de la rivière des Mille Îles au printemps. Rehaussés d'au moins un mètre avec la terre et de la pierre provenant depuis plusieurs années d'excavations, il est propice à la construction d'îlots d'habitation à densité moyenne. Dès l'annonce du prolongement de la rue, des permis sont octroyés à des constructeurs.

En février débutent les travaux de réaménagement du Théâtre du Vieux-Terrebonne, commémorant le premier anniversaire de la Société de développement culturel de Terrebonne (SODECT). Sous la présidence d'André Shatskoff, ce comité se compose de Suzanne Aubin, Robert Marien, Robert Gibelleau, Mario Lavioie, Arthur Heppel et André Leroux.

Le ministère des Affaires culturelles entreprend en collaboration avec la Ville les grands travaux de restauration d'un des plus anciens immeubles de l'Île-des-Moulins, la «Boulangerie», après la signature d'un protocole d'entente avec la Ville. On estimait à 672 000\$ le coût de cet aménagement.

Le nouveau centre administratif de la rue Saint-Pierre est inauguré à l'automne. Il portera le nom d'un ancien conseiller et maire qui a laissé sa marque à Terrebonne, le notaire Ernest-Séraphin Mathieu.

Au moment de la fusion, en juin 1985, le conseil municipal se composait de 11 conseillers; ce nombre est réduit à 10.

### Les principaux gestes de l'année:

Le 23 juin: ouverture du Théâtre du Vieux-Terrebonne

Le trésorier Jean-Jacques Lauzon prend sa retraite après 40 années de services continus à l'hôtel de ville.

Le 12 décembre, Raymond Champagne prendra la relève; Serge Drouin sera adjoint au directeur général, Claude Lamontagne, directeur des loisirs et Jean-Marc Chabot, directeur des ressources humaines.

## 1989: Les parcs industriels, l'assainissement des eaux usées et le théâtre

Dès le 16 janvier, le conseil municipal mandate les architectes Belleli et Harvey pour la restauration de l'intérieur du Théâtre du Vieux-Terrebonne. On estime à 420 000\$ ces travaux dont 75 p.cent seront subventionnés par le ministère des Affaires culturelles.

La Société de développement culturel de Terrebonne (SODECT) remplace la Corporation de l'Île-des-Moulins, et une enveloppe budgétaire de 120 000\$ est mise à sa disposition.

En mai, une convention pour réaliser les études préliminaires dans le cadre de l'épuration des eaux usées est signée. Les recherches sont évaluées à 627 000\$. La quote-part de la Ville sera de 5 p.cent, soit 31 000\$.

Le conseil municipal décide l'installation de compteurs d'eau dans les entreprises commerciales et industrielles ainsi que dans les nouvelles résidences.

On évalue que le parc industriel de huit millions de pieds carrés est littéralement couvert d'entreprises industrielles. Le conseil municipal mandate un arpenteur-géomètre pour dresser les plans d'un

agrandissement de six millions de pieds carrés, vers l'ouest.

Le conseil municipal annonce la construction d'un viaduc au-dessus de l'autoroute 640, reliant le parc industriel aux grandes voies de circulation. Le gouvernement du Québec s'engage à subventionner les travaux à la hauteur de 4 millions \$, Terrebonne injectant la même somme.

1989 sera une année d'élections générales à Terrebonne. Au cours de l'appel nominal en octobre, le maire Forget et huit de ses candidats sont réélus sans opposition: Richard Blanchard, Jeannine Cossette, Robert Arcand, Pierre Gravel, Jean-Pierre Laperle, Pierre Corbeil, Jean-Luc Labrecque et Claude Morin. Deux quartiers sont en élection. Le 5 novembre Réal Lamontagne et Jean Lavergne sont élus. Les listes électorales totalisaient 23 271 électeurs.

Quelques statistiques: le recensement dénombrait 37 088 habitants. La dette obligatoire de la Ville s'établissait à 44 582 243\$, le taux d'endettement à 3,8 p.cent et on prévoyait des recettes totales de 25 322 000\$.



Le Conseil 3483 Chevaliers de Colomb Terrebonne/Lachenaie rend hommage ici à monsieur le maire Irenée Forget pour ses 23 années de dévouement à la cause municipale. Jean-Guy Vaillancourt, Grand-Chevalier.

Autobus Terremont Limitée, par sa direction et son personnel, consacre ses énergies au transport d'écoliers pour les écoles de la grande région de Terrebonne et de l'extérieur, de même qu'au Conseil intermunicipal de Transport des Moulins. Avec ce dernier, nous avons toujours eu d'excellentes relations de même qu'avec la ville de Terrebonne, particulièrement de monsieur le maire Irenée Forget à qui nous rendons hommage à l'occasion de son retrait de la vie publique après 23 années de dévouement.



AUTOBUS  
Terremont Ltée  
Alphonse Forget  
Directeur général



• TRANSPORT D'ÉCOLIERS • TRANSPORT PUBLIC  
• VOYAGES SPÉCIAUX À CHARTRE-PARTIE ET NOLISÉS

343, CHEMIN DES ANGLAIS, MASCOUCHE-EN-HAUT 477-1500



Au Dragon Forgé Inc.

STRUCTURES D'ACIER  
MÉTAUX OUVRES

Nous saluons l'optimisme, le courage et l'énergie pour atteindre son idéal qui ont toujours caractérisé le maire Irenée Forget dans ses importantes fonctions publiques. Bravo, monsieur le maire!

Jean Paschini  
président

300, HENRY-BESSEMER  
TERREBONNE  
955-1911



MARCEL THERRIEN  
maire de  
LACHENAIE



DANIEL BÉLEC  
maire de  
LA PLAINE



RICHARD MARCOTTE  
maire de  
MASCOUCHE

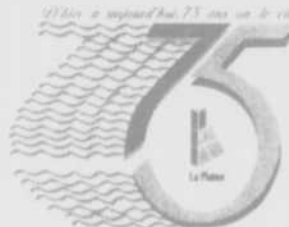
# NOS HOMMAGES À IRENÉE FORGET

*Il nous est agréable, au nom de nos concitoyens, de rendre un hommage mérité à monsieur Irenée Forget, qui quittera la vie publique au cours des prochaines semaines, après 23 années bien comptées au service de la ville de Terrebonne.*

*Constamment disponible dans tous les dossiers qui confrontent nos administrations municipales, chaque jour, au cours de toutes ces années, il a été à la tâche de servir sa ville tout en collaborant avec ses confrères des trois municipalités que nous représentons.*

*Monsieur Forget a été toute sa vie un exemple de dévouement, un homme de devoir, un administrateur compétent et un bourreau de travail. Il a été un passionné de la politique municipale, exigeant pour lui-même comme pour les autres, toujours imbu d'un idéal pour notre grande région.*

*Nous souhaitons à monsieur le maire Forget qu'il soit aussi heureux dans sa retraite qu'il l'a été durant 23 années de labeur constant.*



## 1990: Le cinquième anniversaire de la fusion

Une entente sera signée cette année avec la Ville de Sainte-Anne-des-Plaines pour le service de police qui desservira à compter de juillet cette municipalité, ce pour une période de cinq ans.

Fait à souligner: le 16 mai, le directeur général de la Ville, Charles Dubuc, reçoit le prix de l'Union des municipalités du Québec pour avoir terminé sa maîtrise en analyse et gestion urbaine au premier rang. Le président de l'Union lui remet une plaque et une bourse de 1 000\$.

Une réunion est tenue au Théâtre du Vieux-Terrebonne en présence de nombreux invités pour souligner le cinquième anniversaire de la fusion des territoires de Saint-Louis-de-Terrebonne et Terrebonne. Dans son allocution, le maire Forget rappelle que depuis 1985, la Ville de Terrebonne est devenue un site historique très important avec plus de 100 000 visiteurs dans l'île des Moulins, qu'elle s'est enrichie de près de 400 nouveaux commerces, et que les investissements industriels et commerciaux ont presque triplé, passant de 7 à 17 millions par année. Il proclame que la Ville de Terrebonne est toujours le chef-lieu de la région.

Le 9 décembre, le conseil municipal, maire en tête, participe à l'inauguration du pavillon André-Guérard agrandi, doublant la superficie du gymnase. On a également fait état de la bibliothèque de 6 000 volumes.

Autre investissement important: en août débutent les travaux du nouveau cinéma de Terrebonne, chemin du Coteau, un immeuble moderne qui abritera huit salles, propriété de Angelo Guzzo.

Au cours de l'année, la Ville remporte le premier prix régional de «Villes, villages et campagnes fleuries». La conseillère Jeannine Cossette, responsable du dossier, félicite les 70 familles qui ont participé.

Une deuxième caserne pour la protection incendie est aménagée chemin Gascon pour desservir le territoire nord de la Ville et celui du nord-ouest de Lachenaie.

## 1991: L'environnement et l'immobilier à l'ordre du jour

Dès le début de l'année, le conseil municipal met de l'avant un projet d'aménagement des grands terrains appartenant au ministère des Transports près du pont de l'autoroute 25, espaces que la Ville convoite pour les rentabiliser et surtout marquer de manière spectaculaire une des principales entrées de la Ville.

En février, une invitation est lancée aux 125 résidents du secteur de cette halte routière située à l'ouest de l'autoroute 25, depuis plusieurs années en friche. L'emplacement de 675 000 pieds carrés comprendrait 435 000 pieds carrés de verdure, soit plus de 60 p.cent. On projeterait une vocation résidentielle, commerciale et professionnelle dans des immeubles à étages multiples sur un espace de 240 000 pieds carrés. Selon les déclarations du conseil municipal, la Ville pourrait acquérir ces terrains pour environ 2 millions \$ du ministère.

La proposition soumise aux résidents stipule que le ministère céderait ces terrains pour 1\$ à condition d'aménager ces espaces en parc. Les membres du conseil déclarent qu'il ne faut même pas songer à cette solution, l'aménagement exigeant un investissement d'au moins 1 million, obligeant la Ville à entretenir ces terrains à grands frais.

Les plans et perspectives sont soumis aux résidents mais malgré de nombreuses assemblées d'information, la consultation publique du dimanche 8 septembre répond «non» au conseil municipal. Sur les 336 inscrits du secteur, 245 déposent leur bulletin: 159 votent non et 86 oui.

Devant cette réponse négative, le conseil municipal tient à s'assurer auprès de Québec, par une entente formelle, que ces terrains ne seront pas cédés à l'entreprise privée. On demande au gouvernement un moratoire de cinq ans pour ces terrains.

À compter du 23 mars, 5 500 résidences sont choisies dans le secteur du chemin Gascon, depuis la rue Angora jusqu'à l'autoroute 640, en vue d'un test pour une cueillette sélective des déchets. En cinq semaines, 140 tonnes de matières recyclables sont recueillies dont 103 tonnes de papier et carton.

La Ville de Montréal offre en priorité à Terrebonne plus de 2 millions de pieds carrés de terrains au nord de sa pépinière de la Côte de Terrebonne au prix de 1\$ le pied carré pour le secteur de 550 000 pieds carrés qui serait utilisé à des fins résidentielles, le reste étant réservé en espaces verts.

### Les événements marquants de l'année:

\* L'inauguration de 99 nouveaux logements en trois phases du complexe immobilier à l'est de la rue Saint-Pierre

\* L'inauguration par les Entreprises Someca de 126 unités de logement pour personnes retraitées, rue Saint-Jean-Baptiste, un investissement de 6,5 millions \$.

\* L'inauguration le dimanche 13 septembre de la deuxième caserne de protection incendie, chemin Gascon

\* L'aspect culturel est mis en évidence par l'annonce d'une subvention de 50 000\$ accordée au comité promoteur du musée Masson pour une étude de localisation. L'équipe est sous la direction de Margot Desjardins, présidente de la Société d'histoire de la région de Terrebonne.

\* Un rapport de la bibliothèque publique indique qu'elle possède 58 960 volumes, qu'elle a accueilli ses 13 726 abonnés. Elle a un budget de fonctionnement de 639 000\$ en plus d'une subvention de 172 000\$ du ministère des Affaires culturelles du Québec.

### Les faits et gestes de l'année:

\* Le décès le 31 mai, à l'âge de 79 ans, de Antonio Daunais qui fut conseiller municipal durant 20 ans

\* La visite en août de 82 résidents de la ville jumelée de Vitry

\* La fin de non-recevoir d'un projet de stationnement sur les terrains de balle par l'Association des Gens d'affaires du Vieux-Terrebonne qui estime que l'investissement évalué à 500 000\$ par le conseil municipal est irréaliste

\* La tenue de la Semaine des P.M.E. en octobre, soulignant le 35e anniversaire du manufacturier de



Symbole de l'implication de la Ville de Terrebonne dans le développement résidentiel par le maire Forget et le directeur général Charles Dubuc, à l'annonce d'allocations pour de nouvelles habitations.

meubles Jaymar à Terrebonne et la nomination de Lise Brouillette à la direction générale de la SORDEM.

\* Le lancement le 8 décembre du volume «110 ans d'histoire du conseil municipal de Terrebonne» par Jacques Corbeil et Aimé Despatis.

\* Le dépôt d'un budget de 33 millions \$ pour l'année 1992.

\* Le maire Forget est à la tête de la création de la conférence des maires de la région nord de Montréal en vue du développement cohérent de ce secteur.



Avec les hommages  
du Conseil de ville  
de Saint-Jérôme



## Hommage et félicitations...

à monsieur Irenée Forget avec qui la ville de Bois-des-Filion a toujours eu d'excellentes relations qui ont menées à des ententes intermunicipales marquées au coin de l'amitié et du sens pratique. Nous rappelons ici avec plaisir les pourparlers qui concernent les services de prévention - police et incendie - et notre implication à la Cour municipale régionale.

Le Conseil municipal de Bois-des-Filion est assuré que monsieur Forget continuera à être présent dans la région pour le plus grand bien de nos concitoyens. Heureuse retraite, monsieur le maire!



VILLE DE BOIS-DES-FILION



Le maire  
Paul Larocque

# 1992: une année de réalisations

Il est d'usage au début d'une année de faire le point sur les grands dossiers et dresser un plan général des interventions qui occuperont le conseil municipal pour les douze prochains mois. C'est le programme que s'est tracé le maire Forget et qu'il révèle à une journaliste de «La Revue».

Il est question d'un échangeur nouveau et d'un viaduc au-dessus de l'autoroute 640, indispensable pour dégager ra-

pidement et efficacement la circulation des véhicules venant du parc industriel ou des lotissements autour du boulevard des Seigneurs dans l'ouest de la Ville. Le maire abordera également le dossier de l'assainissement des eaux usées en collaboration avec le ministère de l'Environnement. A ce propos, le conseil municipal a déjà obtenu des assurances concrètes du gouvernement, et une entente interviendra en septembre pour concrétiser ce projet évalué à 44 millions \$, financés à 85 p.cent au moins par Québec.

Le maire rappellera au cours de cette interview que Terrebonne a aussi obtenu de Québec un moratoire de cinq ans pour les terrains de ministère des Transports à l'ouest du pont de l'autoroute 25, où une halte routière à peine aménagée a fait l'objet, en 1991, d'une controverse entre le conseil et des contribuables du secteur.

D'autres problèmes retiendront l'attention des administrateurs municipaux, dont celui, aigu, de l'assèchement des puits dans l'ouest, soit le secteur de la montée Gagnon. Une étude préliminaire mise en doute par des contribuables de cette partie de la Ville, révèle que la surexploitation de la nappe d'eau est la cause du problème.

Il faut signaler ici que la contestation systématique de règlements d'emprunt se manifesterà à plusieurs reprises au cours de l'année, dont:

\*l'opposition à la construction d'un chalet permanent pour les installations de la Côte Boisée

\*l'opposition à l'approvisionnement en eau potable dans la Côte de Terrebonne.

Dans le premier cas, le conseil municipal doit plier devant la volonté de 616 contribuables qui demandent un référendum sur la question. Le conseil préfère retirer le règlement. Toutefois, il ira de l'avant dans l'aqueduc de la Côte de Terrebonne et il profitera du creusage des tranchées pour inclure les canalisations des eaux usées. Ce, malgré une campagne d'un groupe désapprouvant le projet. Le référendum du dimanche 21 juin verra la victoire du «oui».



**JUN 1992** Le conseiller Richard Blanchard, Claude Hamer, porte-parole du comité pour le «Eau-Oui», et le maire Forget après l'annonce de l'approbation du projet de canalisation d'aqueduc dans la Côte de Terrebonne, suite au référendum du 21 juin 1992.

On renouvellera au cours de l'année l'entente de trois ans avec Bois-des-Filion pour le service de protection incendie dans le secteur ouest.

Le conseil municipal mandatera des ingénieurs pour dresser un plan d'aménagement d'un troisième parc industriel dans le secteur ouest. A ce propos, il réitère sa demande pour l'acquisition de près de quatre millions de pieds carrés des terrains appartenant au gouvernement du Canada.

Notons qu'en début d'avril, Terrebonne et les villes de la région inaugurent les bureaux du siège social de la Municipalité régionale de comté (M.R.C.) des Moulins, au 148, rue Saint-André.

A noter également, le prestigieux trophée Félix remporté au gala de l'ADISQ par le Théâtre du Vieux-Terrebonne à titre de meilleure salle de spectacle pour l'année en cours.

En octobre, on procède à l'inauguration des travaux de restauration de la «Boulangerie», sans doute l'immeuble ancien le plus important de l'Île-des-Moulins, par le ministère des Affaires culturelles.

Le maire Forget est réélu au cours de l'année administrative de la conférence des maires de la Rive Nord des Mille-Îles, et il est réélu préfet de la M.R.C.

Le conseil adopte le règlement 2208 qui fixe la division de la Ville en dix quartiers électoraux.

Merci monsieur  
le maire pour  
ces 23 années  
à l'administration  
de notre ville



774, rue St-Pierre  
Terrebonne  
964-7418

**Corbeil & fils assurances inc.**

AUTOMOBILE - RÉSIDENTIELLE - COMMERCIALE - VIE - REER

APPELEZ ET COMPAREZ: 961-4567

780, boul. des Seigneurs, Terrebonne, Qc. J6W 1T7  
Membre du groupe Beaucage

Monsieur Irénée,

Ton côté productif comme homme public est aussi reconnu que ta persévérance et ton implication dans tous les dossiers.

Les gens du coin savent aussi que tu n'as jamais rien négligé et que tu tenais à être présent toi-même à toutes les cérémonies économique-socio-politiques où tu te devais d'être.

Et sur ces points de dévouement et de participation, tous et toutes te remercient d'avoir autant donné de ta personne.

Cependant ce que la population connaît moins, c'est ton sens aigu de l'humour et ta bonhomie conviviale lorsque tu rencontres tes compères élus à tous les paliers électifs. Ça aussi fut une présence charmante et inoubliable pour nous tous...et en tant que ton aîné, je trouve que tu pars trop jeune ou bien que c'est moi qui s'attarde trop.

Amicalement,

**Yves Blais**

LE DÉPUTÉ DE MASSON  
ADJOINT PARLEMENTAIRE  
au Ministre responsable du Développement des régions  
et au Ministère responsable de la région de Lanaudière.  
SECRÉTAIRE RÉGIONAL DE LANAUDIÈRE.

## ÉTÉ 1992



aCollecte des déchets dangereux avec Jean-Luc Labrecque, conseiller, la présidente du comité consultatif d'environnement, Micheline Paquette, le contremaître Réjean Lévesque, le maire Forget et Bernard Bell, vice-président du CCE.

## UN BON SOUVENIR !



Le député Yves Blais remet une plaque-souvenir au maire Irénée Forget.

# 1993: des investissements majeurs

Malgré un ralentissement marqué dans l'économie, les projets et réalisations ne manqueront pas à Terrebonne cette année. Des investissements majeurs sont annoncés et plusieurs mis en chantier par le conseil municipal et ses partenaires, dans la construction notamment.

Dès le début de l'année, le 25 janvier, on inaugure les travaux de canalisations d'aqueduc et assainissement des eaux usées dans la Côte de Terrebonne, nécessitant des investissements de 44 millions au cours des trois prochaines années. La construction domiciliaire qui avait ralenti notablement en 1992, comme partout ailleurs au Québec, montre des signes encourageants. Ainsi, quatre constructeurs annoncent la construction de 180 maisons dans l'île Saint-Jean avec une enveloppe de 25 millions.

Les principaux dossiers de l'année:

\*Mandat aux ingénieurs pour dresser les plans d'un échangeur et d'un viaduc de l'autoroute 640 à la hauteur du parc industriel

\*Le problème de la pénurie d'eau potable et l'absence de canalisations des eaux usées dans l'ouest de la Ville, avec dépôt d'un règlement prévoyant un investissement de 5 591 092\$

\* Le conseil inaugure en mai le centre communautaire de l'école «Jeunes du monde» dans le secteur ouest de la Ville

\* Un dossier très important pour l'avenir est finalement réglé après une vingtaine d'années de pourparlers: le gouvernement du Canada cède à la Ville 754 hectares des terrains qu'il possède depuis la guerre et désignés sous le nom de champ de tir Saint-Maurice.

\* Rénové au coût de 2,5 millions, l'immeuble historique de la Boulangerie de l'île des Moulins est inauguré par le ministre des Affaires culturelles en présence du maire Forget, de son conseil et de nombreux invités. Après 20 ans de démarches, le gouvernement du Québec a investi dans cet ensemble au-delà de 10 millions

Le dimanche 7 novembre, il y a élection générale. Deux formations politiques accréditées sollicitent l'appui des électeurs: le Parti de l'avenir des citoyens et citoyennes de Terrebonne (PACT) et le Mouvement Action Terrebonne (MAT).

Irenée Forget est réélu avec une majorité de 1 807 voix. Ses co-équipiers du PACT, Michel Morin, Jean Lavergne, Richard Blanchard, Jeannine Cossette, Marc Campagna, Réal Lamontagne, Jean-Luc Labrecque et Pierre Richard sont élus. Le mouvement Action Terrebonne (MAT) fait élire Lorraine Bégin et André Oumet.

En novembre, les auteurs du deuxième tome de "l'histoire du conseil municipal", Jacques Corbeil et MON MEC, présentent leur volume aux maires de la région de Terrebonne.




En présence de nombreux dignitaires dont ceux du ministère des Affaires culturelles du Québec, les partenaires régionaux inaugurent officiellement la Boulangerie de l'île des Moulins. Il s'agit d'un aboutissement de 20 années de travail et de conviction du milieu.



Le plan de prévention des sinistres et mesures d'urgence de Terrebonne dévoilé en présence des conseillers Robert Arcand et Pierre Corbeil, Alain Dupré, Pierre Foucher, Réal Lanoue, du service de prévention. A l'avant Charles Dubuc, le maire Forget et Ginette Tremblay, directrice de la sécurité civile.

Huit conseillers sur dix; tel est le verdict populaire de l'élection du 3 novembre 93 envers le Parti de l'Avenir des Citoyennes et Citoyens de Terrebonne. Le maire Forget accompagné de son épouse, célèbre cette nouvelle victoire.



 Une école exigeante et valorisante

Commission scolaire des Manoirs

## HOMMAGE À MONSIEUR IRENÉE FORGET

Pour votre implication remarquable dans la communauté des citoyens de Terrebonne.

Pour votre souci exceptionnel du développement de la Ville de Terrebonne.

Pour la collaboration et le respect manifestés envers les organismes du territoire.

Pour votre leadership dans la promotion des ressources de la communauté des Moulins.



**MERCI!**

Le Conseil des commissaires



Le maire Forget présentant un dessin des étangs aérés en vue programme d'assainissement des eaux.



Un centre unique au Québec  
2075, Côte Terrebonne - Terrebonne

964-2251

M. Forget a marqué de son empreinte personnelle les 23 années qu'il a consacré à la vie municipale. Félicitations!

## 1994: les réalisations se poursuivent



"On avait prévu l'échangeur dès 1978" déclarait le premier magistrat en inaugurant les travaux en mai 1994.

Une première tranche de projets engageant des immobilisations évaluées à 3 293 275\$, est présentée au ministre des Affaires municipales dans le cadre du Programme de travaux d'infrastructures mis de l'avant par les gouvernements d'Ottawa et de Québec. Le ministre Claude Ryan, de passage à la mairie, confirme la participation des gouvernements. On précise en particulier une restauration complète d'un immeuble rue Saint-Pierre qui abritait autrefois le bureau de poste, acquis par la Ville. On prévoit y aménager au rez-de-chaussée la salle des délibérations du conseil municipal et, à l'étage, les bureaux de la Cour municipale. On estime à 878 240\$ les coûts de cette rénovation; Québec et Ottawa subventionneront celle-ci à la hauteur de 439 120\$.

Le maire Forget et des adjoints participent le 22 février à la fondation du Comité consultatif industriel, regroupant des représentants d'importantes entreprises industrielles et ceux de la Société régionale de développement économique des Moulins (SORDEM).

Le conseil municipal décrète le 4 mai que deux collectes de déchets seront faites du 6 juin au 2 septembre.

Des pourparlers s'engagent entre la Ville et la Commission scolaire des Manoirs en vue d'un emplacement idéal pour une nouvelle école d'enseignement secondaire. Les deux parties conviennent d'un terrain d'une valeur de 400 000\$ au

nord de la pépinière de Montréal, propriété de la Ville. En septembre, Terrebonne s'engage à financer une partie des équipements communautaires. Les terrains sont acquis par le scolaire au prix de 458 000\$ et la ville participera à 50 p.cent des coûts de 216 000\$ pour le gymnase agrandi.

Autre transaction: l'achat par la Ville d'un immeuble rue Sainte-Marie au coût de 50 000\$. On démolit cette structure désuète permettant l'agrandissement des terrains du centre municipal, rue Saint-Pierre.

Durant les beaux jours d'été, le chef de l'Orchestre symphonique de Montréal, Charles Dutoit signe le livre d'or de la municipalité avant un grand concert sous les étoiles dans l'île des Moulins réunissant au moins 20 000 participants enthousiastes.

Un très grand projet voit le jour le 17 mai: c'est l'inauguration des travaux pour l'échangeur et le viaduc de l'autoroute 640 à la hauteur du parc industriel. Le maire Forget précise au cours d'une allocution que ce projet cheminait depuis 1978. L'échangeur est inauguré le mercredi 23 novembre.

Le 27 juin, on revoit le règlement qui régit la Cour municipale regroupant Lachenaie, La Plaine et Sainte-Anne-des-Plaines.

Un protocole d'entente est signé le 3 octobre en vue de l'établissement du service de police de Terrebonne à Bois-des-Filion.

Un rapport préliminaire de la Société de développement culturel.

## 1995: des projets annoncés, d'autres prennent forme

Dès décembre 1994, tel que l'oblige la Loi des villes, le conseil municipal dépose son budget pour l'année en cours. Il totalise 37 517 500\$.

Premières rencontres d'information sur le réaménagement de la route 337, de l'autoroute 640 aux chemins Newton/Martin dans Mascouche et Terrebonne.

Selon un relevé des principales villes du Québec, Terrebonne qui compte 44 425 habitants, est au 26e rang, la deuxième en importance sur la Rive-Nord après Repentigny.

Le conseil municipal, maire en tête, rencontre les contribuables dans les quartiers en février et mars.

À l'assemblée du 9 janvier, la conseillère Jeanne Cossette annonce qu'elle démissionne de la formation politique du PACT et qu'elle siègera comme indépendante. Madame Cossette qui brigait une nomination à la MRC des Moulins a été évincée par un autre membre du conseil.

Le ministre de la Santé annonce que l'hôpital sera érigé dans des Moulins. L'initiatrice du projet qui date de plusieurs années, Ginette Duchesne, voit le dénouement heureux de ses démarches.

René Boisvert, un ancien conseiller de Saint-Louis-de-Terrebonne décède le 18 janvier à l'âge de 73 ans.

Une autre annonce importante: Québec choisit Terrebonne pour un nouveau campus collégial.

En mars, les appels d'urgence au 9-1-1 sont mis en opération dans

Terrebonne, Bois-des-Filion et Sainte-Anne-des-Plaines.

Le même mois, le conseil municipal adopte un règlement de régie interne des séances publiques.

Un grand parc écologique près de l'école secondaire des Trois-Saisons est annoncé par la Ville et le conseil scolaire.

En avril, il y a consultation auprès de 5 000 foyers sur la vie communautaire.

Un relevé indique qu'en 1994 on a recueilli 1 698 tonnes de rebuts recyclables, ce chiffre représentant à peine 10 p.cent d'une cueillette possible.

Le 8 mai le conseil municipal annonce que la Ville a terminé l'année 1994 avec un surplus de 409 948\$ à ses états financiers.

Le 10 juin, des fêtes marquent le 10e anniversaire de la fusion. Le conseil invite les contribuables à une journée portes ouvertes des immeubles municipaux. Il y a aussi grande fête dans l'île des Moulins.

La MRC des Moulins lance sa première carte touristique.

Le comédien Luc Durand et la troupe du Théâtre Profusion font un triomphe avec L'Avare de Molière au Théâtre du Vieux-Terrebonne.

Le maire inaugure la nouvelle usine de Tassimco dans le parc industriel.

Le conseil rend hommage à un grand bienfaiteur, Philippe Lachapelle pour son dévouement depuis plusieurs années.

Le lundi soir 11 septembre, le conseil municipal siège pour la première fois dans l'immeuble Louis-Lepage de la rue Saint-Pierre.



Pour marquer le 10e anniversaire de la fusion engageant Terrebonne vers un brillant avenir, l'artiste Marc Lincourt remet à l'un de ses plus grand artisans une toile magnifique.



"L'homme aux canards", Philippe Lachapelle, dévoué depuis tant d'années, reçoit un hommage de la part de la Ville de Terrebonne. Sur la photo, le conseiller du quartier, Pierre Richard, le maire Forget, Philippe Lachapelle et son épouse.

Le Conseil municipal  
de la Ville de Ste-Anne-des-Plaines  
et toute sa population,  
est fier de rendre hommage à monsieur Irénée Forget,  
maire de la Ville de Terrebonne,  
pour son exceptionnel dévouement  
au cours de ses vingt-trois années de vie politique.

Au fil des ans, des liens francs et cordiaux se sont tissés  
entre nos deux municipalités facilitant la mise sur pied  
d'un service intermunicipal de sécurité publique  
et l'adhésion à la cour municipale de Terrebonne.

Votre carrière bien remplie touche à sa fin.  
Puisse cette nouvelle étape être aussi intéressante  
et réussie que la précédente.

Félicitations  
et meilleurs voeux

Jean-Marc Nepveu, maire



477-1002

Viande en gros  
Centre des Viandes  
pour congélateur

2215, CHEMIN COMTOIS,  
TERREBONNE

# 1996: une autre année de réalisations

Le budget pour l'année en cours avait été déposé en décembre: il sera de 41 915 000\$, une augmentation de 2 397 500\$ sur celui de 1994.

On annonce le décès de Cécile Fiset, la première femme à être élue au conseil municipal de Terrebonne et qui siégea de 1971 à 1974 avec le maire François Paquin.

Le Conseil inter municipal de transport (CIT) des Moulins fête ses 10 ans de présence. Il est sous la présidence de Jean-Luc Labrecque, conseiller municipal.

Le ministre de la Santé annonce finalement l'implantation d'un hôpital dans Lachenaie. Celui des Transports prévoit que le réaménagement de la route 337 coûtera 10 millions. Du côté gouvernemental, la députée Jocelyne Caron est nommée leader adjointe du gouvernement.

Pour la première fois en plusieurs années, seul le maire Forget agira comme délégué aux assises de l'Union des municipalités.

Les villes de Lachenaie, La Plaine et Terrebonne renouvellent pour trois ans leur entente avec la Société régionale de développement des Moulins (SORDEM).

Au cours d'une assemblée publique le 11 mars, on adopte le règlement d'une nouvelle division des quartiers électoraux.

La directrice du Théâtre du Vieux-Terrebonne, Suzanne Aubin, représente le Québec à Caen, en France.

En avril et mai, plusieurs rencontres ont lieu dans les quartiers.

Jacques Corbeil publie un livre de souvenirs des années 30 et 40 à Terrebonne.

Des modifications sont apportées dans certaines rues avec sens unique dans le Vieux-Terrebonne.

Une collecte des déchets domestiques dangereux (DDD) a lieu à Terrebonne et Bois-des-Filion.

On procède à la plantation de 159 arbres dans les quartiers.

Le député Yves Blais fête ses 15 ans de vie politique.

Quarante-sept spectacles sont annoncés dans l'île des Moulins cet été.

Le Théâtre ProFusion présente cet été au TVT la pièce de Gratien Gélinas, «Bousille et les justes».

On annonce des concerts d'harmonie dans le parc Masson tout l'été.

Le conseil municipal procède à l'inauguration du parc de La Coulée.

La compagnie Ralfor Plus investit 2,8 millions dans le parc industriel.

Le 11 août a lieu le festival des vins dans le parc Masson.

Le rapport de la construction pour les six premiers mois de l'année indique un montant de 15 893 876\$.

Vingt peintres coréennes sont en visite à Terrebonne à l'instigation du peintre Marc Lincourt.

Les employés de la Ville de Terrebonne font une collecte de fonds pour aider les sinistrés du Saguenay victimes d'inondations.

Le maire Irenée Forget est réélu préfet de la MRC des Moulins où il est en poste depuis 1983.

Une entente est signée pour un renouvellement de contrat de travail des policiers et des cols bleus.

Canadian Tire investira 8 millions pour agrandir son établissement du boulevard Moody.

Irenée et Annette Forget commémorent leur 40e anniversaire de mariage le 8 septembre.

La Ville acquiert pour 209 497\$ deux millions de pieds carrés de terrains pour un nouveau parc industriel dans l'ouest, au nord de Bois-des-Filion. Quelque temps après cette annonce, Au Dragon Forgé, une importante entreprise manufacturière de Laval, qui emploie plusieurs centaines de personnes, investit 10 millions pour une nouvelle usine dans ce parc.

En vue des prochaines élections fédérales, la nouvelle circonscription de Terrebonne/Blainville comprendra les municipalités de Bois-des-Filion, Blainville, Lorraine, Rosemère, Sainte-Anne et Terrebonne. Lachenaie, Mascouche et La Plaine iront dans le nouveau comté de Repentigny.

Lise Brouillette, directrice générale de la SORDEM est choisie professionnelle en développement économique pour 1996.

En octobre a lieu le Gala du Griffon d'Or.

À un an des élections municipales, le maire Forget confie ses projets à «La Revue». Il n'a

pris aucune décision quant à son avenir politique à ce jour.

Des pluies abondantes s'abattent sur Lachenaie, Mascouche et Terrebonne causant des dommages.

Un contrat de travail avec la Fraternité des policiers est signé jusqu'au 31 décembre

1998.

Le maire Forget accepte la présidence d'un mouvement charitable à l'occasion de Noël pour Gallée.

Le président de secteur de la Croix-Rouge, Claude Lesage, annonce que le financement de la campagne 1996 a rapporté 24 000\$.



Le maire Forget recevant un album de photographies marquant son 20e anniversaire dans la vie municipale de Terrebonne, en compagnie de son épouse Annette.

## Une "Mairesse" Exceptionnelle

"Je ne serais pas ce que je suis aujourd'hui si elle n'avait pas été là" se plaît à répéter le maire Forget à la moindre occasion. Discrète autant que déterminée, "madame la mairesse" a toujours su encourager, appuyer et, qui sait ? influencer son maire de mari.

Sa simplicité l'a sans doute empêchée d'aller au front mais ni dit-on pas que le véritable pouvoir n'est pas nécessairement l'exercice du pouvoir ?

Madame Forget a tout partagé de ces 23 années. Pour son implication, pour son exemple de partage et de communion, pour son exemple d'immense respect et d'amour, MERCI !

Les membres actuels du CIT des Moulins remercient la très grande implication de leur premier président au cours de son mandat de 1985 à 1988.

Ils souhaitent à monsieur Irenée Forget une belle retraite hautement méritée.



LE CONSEIL  
INTERMUNICIPAL  
DE TRANSPORT  
DES MOULINS

Président : J. Luc Labrecque  
Vice-président : Michel Lefebvre

Marc Campagna  
Jean-Guy Sénécal  
Robert Tranchemontagne

René Archer  
Jean-Guy Paquette  
Raynald Savard

148, Saint-André, Terrebonne, Qc J6W 3C3



Une autre réalisation écologique à Terrebonne est inaugurée en 1996. Les merveilleux sentiers du Parc de la Coulée serpentant le long d'un ruisseau profond figurent parmi les équipements naturels rendus à la population. Sur notre photo notamment, un maire bien fier !

Benoît Roy, directeur général,  
le premier à s'implanter  
dans le parc industriel  
de Terrebonne, félicite  
Monsieur le maire Forget  
pour ces belles années...



• Porte • Boiserie  
• Escalier • Quincaillerie

3700, PASCAL-GAGNON, TERREBONNE  
471-2982

# 1997: dernière année de présence du maire Irenée Forget



"L'avenir, c'est la jeunesse". En la cotoyant et en l'aimant, M. Forget a-t-il formé... la future maire de Terrebonne ?

Ce sera au début de mars que le maire Irenée Forget annoncera officiellement que l'année en cours sera sa dernière à la tête de l'administration municipale de Terrebonne. La nouvelle inattendue de son retrait de la politique active, quoique surprenante, est acceptée car M. le maire a déjà consacré 23 années de sa vie à ce domaine important.

Tout au long des mois qui suivront, les rumeurs sont nombreuses quant aux remplaçants à ce poste de responsabilité.

Le contrat pour la construction du Centre de formation professionnelle dans le parc industriel est octroyé à 9 millions.

La Ville de Terrebonne a émis en 1996 des permis de construction pour une valeur de 30 millions.

Terrebonne impose une réserve de terrains pour fins publiques dans le secteur ouest en vue d'un élargissement futur du chemin Saint-Roch.

Au cours d'une entrevue avec la journaliste de «La Revue», le maire Forget déclare que les coupures de Québec en 1996 ont imposé un manque à gagner de 1 115 000\$ à Terrebonne.

Québec annonce que Laval et Terrebonne seront responsables du vieux pont de Terrebonne.

La Ville cède pour 718 500\$ des terrains lui appartenant à Ultima Construction dans le secteur Georges VI.

Le cabinet des avocats Talbot, Kingsbury a le mandat pour la Cour municipale.

Lucien Beaulieu, ancien conseiller de 1969 à 1974, est décédé.

L'Île-des-Moulins reçoit le Grand prix du tourisme québécois pour Lanaudière.

Le Centre de désintoxication «Un foyer pour toi», acquiert la propriété des soeurs de la Congrégation Notre-Dame dans la Côte de Terrebonne.

Henri Masson, arrière-petit-fils du seigneur Joseph Masson, fait don de sa collection de livres et documents inestimables à la Société d'histoire de la région de Terrebonne.

Jean-Marc Robitaille et Pierre Sigouin sont en lice pour le poste de chef du Parti pour l'avenir des citoyens et citoyennes de Terrebonne (PACT). Le premier est finalement élu à l'unanimité en avril.

Les candidatures à la mairie se précisent: celles de Lorraine Bégin (MAT) et Jeannine Cossette. La première annonce son intention en avril, la deuxième en mai avec une équipe sous le sigle de l'Alliance pour le renouveau démocratique de Terrebonne.

Paul Mercier est choisi candidat du Bloc Québécois pour le nouveau comté de Terrebonne/Blainville.



L'une des dernières réunions du conseil municipal présidée par Irenée Forget.

Marcel Therrien pour le Parti libéral; Benoît Sauvageau choisit le nouveau comté de Repentigny.

La Ville de Terrebonne acquiert 298 007 pieds carrés de terrains au prix de 17 000\$ dans le parc industriel.

Un surplus de 1 million est enregistré aux états financiers de Terrebonne pour l'année 1996.

Jean Vézina et Gisèle Lachance reçoivent les hommages de leurs compagnons de travail pour leurs 45 ans et 40 ans de service à l'hôtel de ville.

Le gouvernement du Québec annonce qu'au moins 8 millions en coupures seront imposés aux villes de la région.

Maires et fonctionnaires expriment un NON retentissant aux coupures de Québec.

La députée Jocelyne Caron est nommée whip en chef du gouvernement Bouchard.

Terrebonne se dote d'une police de quartiers.

Le lundi soir 6 octobre, le maire Forget reçoit une ovation debout des contribuables nombreux à cette assemblée publique du conseil municipal, la dernière qu'il présidera depuis l'annonce de sa retraite.

Le vendredi 10 octobre, à 16h30, le président de l'élection, Me Denis Bouffard, annonce officiellement les candidatures à la mairie pour l'élection du dimanche 2 novembre: Lorraine Bégin (Mouvement Action Terrebonne), Jeannine Cossette (Alliance pour le renouveau démocratique de Terrebonne), Robert Gaudry (Nouvel Élan Terrebonne), et Jean-Marc Robitaille (Parti de l'avenir des citoyens et citoyennes de Terrebonne). Quarante candidats et candidates brigueront les suffrages comme conseillers. Deux candidats se présentent indépendants: André Ouimet et Marc Dubois.



A de nombreuses occasions, les jeunes de Terrebonne ont visité les installations où se construit une ville. Par sa présence, le maire Forget leur a indiqué qu'avant toute chose, c'est dans le rêve et la pensée que se crée cette ville.

Terminant un mandat comme maire de St-Louis de Terrebonne en 1980, Irenée Forget souhaitait alors à ses "remplaçants" d'une journée tous les succès possibles dans leurs fonctions. Il s'agit de Yves Jasmin et Cathy Laplante, alors âgés de 15 et 11 ans. Bientôt, avec l'assermentation du nouveau conseil, Irenée Forget remettra définitivement ses pouvoirs. Une nouvelle jeunesse pour lui!



## Hommage à Irenée Forget



Le Club Optimiste de Terrebonne a toujours obtenu une collaboration exemplaire de votre part M. Forget, notamment dans le cadre de notre Tournoi de Hockey Bien-faisance se déroulant à l'aréna de Terrebonne.

Votre appui et votre support ont contribué à nous engager encore plus dans notre idéal d'Aide à la JEUNESSE.

Pour votre coopération et vos actions à ce propos, nous exprimons nos sincères remerciements et vous souhaitons de conserver longtemps votre "jeunesse" de coeur!



## Ville de LORRAINE

Félicitations à M. Irenée Forget pour ses 23 années au service de la communauté.

Laurent G. Belley  
Maire de Lorraine

# Les maires que j'ai connus

Une rétrospective de Jacques Corbeil

## HERCULE MASSON (1882-1939)

Dans un bourg de moins de 2000 habitants, pompeusement appelé «Ville», tout le monde connaît, voit et s'incline devant le premier magistrat, surtout dans le cas d'un Masson, arrière-petit-fils de Joseph, seigneur de Terrebonne. Malgré les luttes légendaires endiablées entre les «rouges et les bleus», organisateur libéral, Hercule Masson est élu sans opposition de 1933 au début de 1937. Nous sommes au creux de la crise économique qui a entraîné son cortège de chômeurs et de misérables. Le conseil municipal du temps a dû en voir de toutes les couleurs. Mais un adolescent de 12 ou 13 ans, ne se préoccupe pas des problèmes de l'autorité civile. Je me souviens surtout de ses deux belles filles, Renée et Simone, mes aînées d'une dizaine d'années.

Hercule Masson qui avait réussi à composer avec ses collègues, décède subitement en mars 1939. En ce temps-là, un Masson qui trépassait commandait presque un deuil municipal. C'est ainsi qu'au Collège Saint-Louis, écoliers, élèves et enseignants se mirent illico en prières pour le repos de l'âme d'un fils de cette illustre famille.

## EPHRAÏM RAYMOND (1897-1974)

En février 1937, Ephraïm Raymond est aussi élu à la mairie sans opposition. Boulanger de son état, marchand de matériaux de construction et meunier, son pain «La Miche dorée» trôna sur la table des Terrebonniens pendant un demi-siècle. Cet homme, sévère père de famille, rude avec ses débiteurs et fournisseurs, est conciliant avec ses conseillers «échevins», et le personnel de la Ville. Ce n'est pas un communicateur à 12 ans, il travaillait déjà pour gagner sa vie. Pour une peccadille, qualifiée «d'avoir fait des affaires avec la Ville de Terrebonne», ainsi que trois autres conseillers, il fut cité en justice. La Cour Supérieure le destitua de sa haute fonction et le priva de son droit de briguer les suffrages des électeurs de Terrebonne pendant cinq ans! Il reviendra à la mairie en 1947 et de 1951 à 1954. Défait l'année suivante, lui qui fut également marguillier et commissaire d'écoles, il quitte la vie publique, se referme sur lui-même. De l'ex-maire Raymond on n'entendra plus parler jusqu'à son décès en 1974.

## LÉOPOLD LACHAPPELLE (1896-1965)

Pour la première fois, il fut élu conseiller municipal en 1926 et 1927, alors qu'il démissionne avec fracas. Il occupe de nouveau ce poste en 1936 et 1937. Au pied levé, en 1938, il remplace Ephraïm Raymond qui vient d'être destitué et occupera le fauteuil de premier magistrat jusqu'en 1946, puis en 1949 et 1950. Léopold Lachapelle fut un maire flamboyant, un orateur comme Terrebonne n'en avait pas connu depuis des décennies. Doué d'un vocabulaire exceptionnel et d'une élocution quasi parfaite, il représentait sa ville, ses contribuables comme un prince. Toujours vêtu à quatre épingles, rasé de près, les cheveux taillés aux quinze jours, il présidait les séances du conseil municipal en gentilhomme, à l'occasion, toisant ses conseillers d'un air supérieur, morigénant chez celui-ci, un lapsus, chez un autre, son ignorance de la Loi des cités et villes.

La Deuxième Guerre mondiale avait procuré aux Canadiens le plein emploi. Les travaux municipaux furent réduits à presque rien, faute de matériaux et de main-d'œuvre. Les coffres de notre «corporation», comme on disait alors, se remplirent peu à peu. Les luttes chauvines entre les libéraux et les unionistes de Duplessis malmenèrent les dernières années de son mandat. Il était Duplessiste et la majorité de ses conseillers des partisans libéraux.

Teneur de livres toute sa vie, il termina sa carrière comme secrétaire-trésorier de l'Industriel Steel & Fibre Products, devenue depuis la Sonoco. On le vit président de la Chambre de Commerce, président-fondateur de la société Saint-Vincent-de-Paul et marguillier. Il s'éteignit en décembre 1965.

## LÉON MARTEL (1910-1974)

De tous les premiers magistrats, Léon Martel est celui que j'ai côtoyé le plus. En politique partisane, j'ai travaillé pour et avec lui pour l'Union nationale et à toutes les élections municipales, de 1946 à 1962. Physiquement il était petit (1 m 50) et bien enrobé. Il est le premier et le seul -suivi de son gendre Claude Paquette-, de Masson à Desjardins, qui soit né à Terrebonne, descendant d'une famille souche. Il détient aussi un record non partagé de longévité à la table du conseil municipal, soit 27 années, de 1938 à 1965, sauf une période de 16 mois (février 1946 à juin 1947). Il présida les séances du conseil de 1955 à 1965. Toute sa vie il occupa un emploi dans l'administration de la Cie d'assurance La Sauvegarde. Petit de taille, il avançait à petits pas dans la gérance de Terrebonne, gros village-dortoir, qui commençait à s'éveiller dans les années cinquante. Le «vieux pont» à péage, devenu pactole, amassait annuellement près de 75 p.c. des dépenses municipales. Les contribuables payaient trois fois rien et jouissaient des services d'une grande ville.

Martel fut le père, le créateur des loisirs organisés: les terrains de jeux avec moniteurs, le Centre des loisirs, les tennis et le terrain de baseball de la rue Saint-Pierre équipés d'un éclairage électrique, et que sais-je.

Il considérait sa Ville comme sa chose et mit des milliers d'heures plus que tout autre avant lui, au service de ses concitoyens. Quelque peu sectaire, il n'oubliait jamais celui qui s'était placé en travers de sa route.

En 1965, il tenta, une ultime fois, de garder son siège à la mairie. Comme bien des hommes politiques qui ne savent pas s'effacer, il mordit la poussière. Désabusé, malade, il rentra chez lui et vécut ses dernières années aigri, malheureux de l'injustice et de l'ingratitude de ses concitoyens, lui qui avait donné plus de 25 années de sa vie aux habitants de sa ville. Il décéda à 64 ans, en 1974.

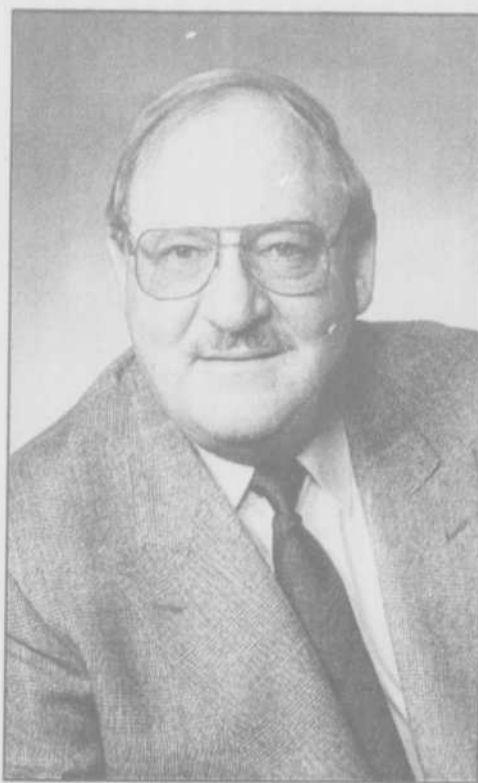
## François Paquin (1912- )

En 1962, au titre de conseiller, il brigua les suffrages dans le quartier Saint-Joseph et fut élu par une voix! Adversaire politique du maire Martel, il s'appliqua à saper son autorité comme personne n'avait pu le faire avant lui. Il réussit. En 1965, il engagea la lutte contre Léon Martel et défit ce dernier à la mairie, par une majorité de 119 votes. Écart considérable à l'époque. Il fut défait en 1968, mais revint en 1971. Il mit fin à sa carrière politique en 1979.

Un édile tout d'une pièce, entier, imprévisible, entêté, flamboyant, il s'employa à projeter notre petite ville de 7000 habitants dans la deuxième moitié du siècle, à la sortir de son cocon, endormie entre son pont à péage et ses limites géographiques. L'autoroute 25 s'ouvre béante à Terrebonne, Mascouche, Saint-Louis-de-Terrebonne et Lachenaie. Les constructions domiciliaires se multiplient. Le boulevard des Seigneurs devient l'artère commerciale la plus importante, détrônant, de ce fait, la rue Saint-Pierre. Des rues nouvelles s'ouvrent aux jeunes familles qui quittent la métropole. Contrairement à Martel, il veut accélérer cette immigration.

Malgré tout son bon vouloir, le docteur Paquin eut un mandat difficile, en s'engageant à fond dans des grandes batailles avec les villes voisines: les annexions, la vente de l'eau potable, les fusions des corps de police et de pompiers. Il fonce, parfois, sans se soucier de ses conseillers. Il attaque ses adversaires sur tous les fronts. Ses employés syndiqués lui font mille misères. Sans expérience, il leur tint tête et la Ville perdit plusieurs plumes lors des négociations syndicales. Il fut le dernier des élus municipaux que la politique provinciale soutint et aida à élire trois fois.

François Paquin fut aimé de ses concitoyens. Il n'accomplit pas des choses extraordinaires mais fut un premier magistrat coloré, travaillant, fonceur, courageux. Une bonne foi évidente remplaça le



manque d'expérience d'un homme qui se voua à la politique municipale sur le tard, à 50 ans.

## CLAUDE PAQUETTE, avocat (1935- )

Ce dernier, gendre de Léon Martel, fut sans doute, lancé dans l'arène municipale par sa famille: épouse, beau-père et père. Il a été le plus rationnel, le moins politisé des premiers magistrats que j'ai connus. Vainqueur dans une lutte à finir contre le docteur François Paquin, il s'empare de la mairie en 1968. A 33 ans, il devient le plus jeune magistrat qu'aura connu notre vieille ville. Paquette est un être calme, pondéré, méthodique: contraste absolu avec son prédécesseur. Dès son entrée en politique, il s'implique dans tous les secteurs socio-économiques de Terrebonne. Il cherche et obtient le consensus de ses conseillers. Sous sa gouverne, les membres du conseil municipal deviendront des planificateurs. La Ville est administrée comme une corporation. Le budget devient la Bible des élus. Tout va pour le mieux dans le meilleur des mondes. On croit que le mandat de Paquette s'éternisera. Mais non. En 1971, c'est une dernière lutte des «rouges» contre les «bleus». François Paquin revient en force et Claude Paquette défit par une mince majorité de 18 voix est reconduit chez lui.

## CLAUDE DESJARDINS (1932-1993)

Solitaire, entêté comme pas un, qui peut se vanter d'avoir pénétré le fond de sa pensée? Conseiller indépendant, élu par la peau du cou en 1971 avec une majorité de 10 voix, immédiatement, il s'oppose à toute proposition qui n'avantage pas uniquement sa ville. Mascouche dépend de Terrebonne pour abreuver sa population en eau potable. Il suggère de tarir la source si le conseil n'ambitionne pas d'obtenir de gras subsides des autorités supérieures, puis de vendre le précieux liquide à un prix qui permettra de générer un profit confortable. Il rugit son désaccord aussitôt qu'il est question d'aider une ville voisine sans bénéfice pour Terrebonne. En 1975, il rallie l'équipe du maire Paquin et est réélu avec la plus forte majorité jamais vue dans une élection de quartier: 1430 voix! Il se détache immédiatement de ses compagnons d'un jour et fait cavalier seul, critiquant à gauche et à droite les décisions des membres du nouveau conseil. En novembre 1979, il brigue les

suffrages à la mairie. Son adversaire, conseiller depuis 20 ans, Antonio Daunais, fatigué, malade, s'incline devant 13 voix de majorité. L'équipe de Desjardins s'effrite et, après quelques mois, comme toujours, il demeure seul. Les années s'écoulent. Terrebonne s'épanouit. En 1984, on s'agit, on parle d'une fusion avec la Paroisse. En 1985, c'est fait. Claude Desjardins fut seul à s'opposer à cette union. Homme honnête, croyant sans l'ombre d'un doute avoir raison, seul contre les treize autres membres des conseils municipaux de Terrebonne et de Saint-Louis-de-Terrebonne, il s'opposa avec la dernière énergie, à cette fusion. Seul, il faillit. Quand ce fut un fait accompli, il perdit le reste de ses illusions. En août de la même année, lui aussi, comme bien de ses prédécesseurs, il rentra chez lui, désabusé par l'indifférence des électeurs dont il avait, à sa manière, défendu les intérêts à corps et à cris. Malade, il rendit l'âme en août 1993, moins de douze mois après son retrait de la vie politique.

**Nos hommages  
à M. le maire  
Forget!**



**LES PIÈCES D'AUTOS CLERMONT ENRG.  
"NOUS NOUS DISTINGUONS  
DE NOS COMPÉTITEURS"**

**471-4101**

**90, Chapleau - Terrebonne**

**Nos hommages  
à monsieur  
Irenée Forget!**

**AGENCE DE VOYAGES**



**À VOTRE SERVICE**

**471-5950**

**1261, boul.  
des Seigneurs,  
(coin Moody)  
TERREBONNE**



Nous souhaitons une bonne retraite et nous désirons remercier M. Irenée Forget pour avoir soutenu, secondé et appuyé toutes les industries dans les parcs industriels et de promouvoir leur expansion. M. Forget a toujours été disponible et à l'écoute des compagnies de sa région.

**Bonne chance dans votre nouvelle vie.**

**Jean Comtois - Réjean Murray**



**Les Fenêtres Vimat inc.**

**1035, chemin du Côteau, Terrebonne  
471-1141**

**Monsieur Forget,**

**Notre équipe profite de l'occasion pour vous remercier de toutes ces années de travail acharné au service de notre ville.**

**Vous avez été, Monsieur Forget, un maire efficace et un exemple pour les gens autour de vous.**

**Nous souhaitons que votre retraite soit pour vous et votre épouse Annette,  
une bonne raison de sourire.**

**Jean Pierre  
Beaupré & Beaupré  
Denturologistes**

**2300 Chemin Gascon,  
Terrebonne**

**471-2131**



# 23 ans en images



**Avec nos aînés  
de Terrebonne**



**Y a-t-il un futur maire  
(maireesse) dans le groupe?**



**Dans la section «adultes»  
de la bibliothèque**



**Toujours bien encadré et...  
en sécurité**



**L'aqueduc dans la Côte...  
c'est OUI**



**L'aménagement du parc  
Saint-Louis**



**L'environnement,  
une autre priorité**



**Il faut toujours... s'entraider**



**On inaugure enfin  
la Boulangerie**



**En harmonie avec le chef  
de l'OSM Charles Dutoit**



**Avec ses collègues de la  
concertation**



**On apprend en discutant...**

*Consacrer 23 années de sa vie au service de ses concitoyens mérite la reconnaissance de tous et chacun. Merci, monsieur le maire Forget pour ce dévouement exemplaire.*

**RE/MAX**  
**DES MILLE-ÎLES INC.**  
Courtier immobilier agréé



980, boul. des Seigneurs, Terrebonne 471-5503



CHAMBRE  
DE  
COMMERCE  
DE  
TERREBONNE  
LACHENAIE

*Une vision sans action est tout juste un rêve,  
De l'action sans vision  
est une pauvre utilisation de son temps,  
Une vision alliée à l'action peut changer le monde.*

Merci M. Forget d'avoir mis votre vision et vos actions au service de la population de Terrebonne.

# 23 ans en images



On n'oublie pas le sport du tennis



Le maire est un grand lecteur



À l'inauguration de l'immeuble Louis-Lepage



Avec la Régie de l'aqueduc



Toujours en accord avec la Commission scolaire



Tiger n'a qu'à bien se tenir



À l'inauguration de Au Dragon Forgé



L'échangeur, une réalité !

*Ça a valu la peine  
que j'apprenne  
à vous découvrir !*



**YVES ST-DENIS**

Président  
Chambre de Commerce régionale des Moulins

Aux termes d'une longue et belle carrière municipale, nous vous souhaitons une belle retraite bien méritée.

**Deveau, Lavoie & associés**

SOCIÉTÉ EN NOM COLLECTIF  
AVOCATS

3131, boul. de La Concorde (400) LAVAL - 664-1515

|                         |                 |                         |                        |
|-------------------------|-----------------|-------------------------|------------------------|
| André Bourgeois         | Robert Hayes    | Yves Lauzon, LL.M.      | Hubert Pichet, c.r.    |
| Charles Clément         | Mario Hébert    | Jacques Laverdure       | Jean-Pierre St-Amour   |
| Marie-France Desrochers | Brian Howard    | Mario Lavoie            | Serge Teasdale         |
| Fernand Deveau          | Denis Huet      | Marie-Andrée Lechasseur | Carl-Éric Therrien     |
| Francis Gervais         | Francine Jodoin | Sylvain Lefebvre        | François C. Thivierge  |
| Benoît Girouard         | Michel Lalande  | Jean-Claude Mercure     | AVOCAT-CONSEIL         |
| I. Antonio Gualtieri    | Robert Laroche  | Lise Monfette           | Jean C. Lapierre, c.p. |



## *M.R.C. des Moulins*

*Municipalité Régionale de Comté des Moulins*

*La MRC des Moulins, formée en janvier 1982, regroupe les municipalités de Lachenaie, La Plaine, Mascouche et Terrebonne, et voit à l'élaboration et au suivi d'un schéma d'aménagement régional.*



*Les membres du conseil  
de la MRC des Moulins*

*Marcel Therrien, préfet suppléant  
et maire de la Ville de Lachenaie  
Daniel Bélec, maire de la Ville de La Plaine  
Richard Marcotte,  
maire de la Ville de Mascouche  
Micheline Mathieu, conseillère,  
Ville de Lachenaie  
Michel Lefebvre, conseiller,  
Ville de Lachenaie  
Daniel L'Espérance, conseiller,  
Ville de La Plaine  
Serge Hamelin, conseiller, Ville de Mascouche  
Dominique Roy, conseiller,  
Ville de Mascouche  
Robert Tranchemontagne, conseiller,  
Ville de Mascouche  
Richard Blanchard, conseiller,  
Ville de Terrebonne  
Jean-Luc Labrecque, conseiller,  
Ville de Terrebonne  
Réal Lamontagne, conseiller,  
Ville de Terrebonne  
Jean Lavergne, conseiller, Ville de Terrebonne  
Michel Morin, conseiller, Ville de Terrebonne*

*veulent souligner avec reconnaissance la présence constante et le dévouement du préfet Irénée Forget dans l'avancement des grands dossiers locaux et régionaux.*

*Ils lui souhaitent sincèrement de profiter pleinement de la vie avec autant d'enthousiasme et de passion que les années qu'il a consacrées à l'administration municipale.*